



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1986 VENDREDI 11 AVRIL 2014

Sécurité publique

Une commission mixte Congo-RDC pour encadrer l'opération « Mbata ya bakolo »

Les autorités des deux Congo ont décidé hier, à l'issue d'une rencontre motivée par l'exécution de l'opération « Mbata ya bakolo » de la mise en place d'une commission technique mixte chargée de la gestion concertée des expulsions des ressortissants de la RDC. « Nous sommes contents que les autorités congolaises aient accepté que cette opération soit encadrée et qu'elle se déroulerait en tenant compte des règles élémentaires de la dignité humaine. Elles nous ont rassuré que les ressortissants de la RDC qui ont leurs documents officiels ne seront pas rapatriés », a déclaré le vice ministre des Affaires étrangères de la RDC, Tunda Yakasende.

Page 3



Les ministres Tunda ya Kesende et Egide Michel Ngokoso Apa

ÉGLISE TABERNACLE DE LA PAROLE

Un collectif d'avocats dénonce les abus du pasteur Bowa Mutombo Clément



Église Tabernacle

Dans une récente correspondance adressée au Premier ministre, le cabinet d'avocats « Mbambu et associés » réitère sa revendication de fermeture de l'Église Tabernacle de la Parole dont le chef spirituel Bowa Mutombo Clément s'illustrerait par un comportement insensé violent l'ordre public, la paix, les bonnes mœurs et les lois de la République. D'après les requérants, le pasteur incriminé mériterait d'être neutralisé sans délai, quel que soit son niveau de responsabilité sociale pour avoir transformé son Église à une « maison de tolérance » destinée à la satisfaction de ses bas instincts.

Du dévotionnisme décrié du pasteur, il en résulte des conflits larvés sur fond des divorces sans justification fondamentale fondés sur des fausses prophéties de sorcellerie, commente ce collectif d'avocats agissant comme conseil d'un groupe de fidèles victimes des abus du pasteur.

Page 19

DIVISION 1

Le forfait du FC MK face à Dauphins Noirs bénéficie à Mazembe et Don Bosco

La Ligue nationale de football (Linafoot) a infligé un forfait au FC MK de Kinshasa contre Dauphins Noirs pour son absence au stade des Volcans de Goma lors du match remis de la 12e journée du groupe A du championnat national de football. Tuteur du FC MK, Max Mokey Nzangi est monté au créneau pour dénoncer la décision de l'instance organisatrice de la Division 1, car son club et la Linafoot avaient trouvé un accord en rapport avec ce match.

Du côté de la Linafoot, l'on indique que le club n'avait pas fait une demande écrite. Ce forfait pourrait beaucoup plus bénéficier à Mazembe et Don Bosco, car le FC MK écoperait de deux autres forfaits supplémentaires. Don Bosco a battu Mazembe (3-2) lors de leur dernière confrontation.

Page 20

VIOLENCES SEXUELLES

L'ONU prône l'intensification de la lutte contre l'impunité

Dans son dernier rapport sur la situation des violences sexuelles en RDC comprise entre janvier 2010 et décembre 2013, l'ONU recense près de 3635 victimes dont 73% des femmes, soit dix-neuf fois plus de victimes que de personnes condamnées. Il ressort dudit rapport que les coupables échappent presque toujours à la justice et que les officiers supérieurs sont rarement poursuivis pour ces genres des forfaits. Ceux-ci demeurent généralement le fait des groupes armés opérant dans l'est de la RDC et des Fardc responsables, selon les Nations unies, d'un tiers des viols. L'ONU a, par ailleurs, recommandé à l'État congolais à accorder un grand intérêt dans la lutte contre l'impunité et à conclure rapidement des enquêtes efficaces et indépendantes, lesquelles enquêtes devront se matérialiser par les poursuites des auteurs présumés, y compris ceux ayant une responsabilité de commandement.

Page 18

ÉDITORIAL

Intéressant !

Intéressant à tous égards est le débat qui s'amorce au sein de l'Organisation des Nations unies à propos du pouvoir des membres permanents du Conseil de sécurité. Initiée par la France, la réforme annulerait la règle selon laquelle chacune de ces puissances a le pouvoir de s'opposer à une décision que ses partenaires veulent prendre et qui va contre ses propres intérêts. Elle mettrait fin à un système de gouvernance pour le moins arbitraire qui confère aux «grands» un pouvoir très excessif.

Imaginée pour contourner le veto opposé par la Russie aux initiatives des pays occidentaux qui veulent à toute force limiter ses actions en Ukraine, cette mesure a très peu de chances d'être adoptée. Au-delà de la crise qui la justifie, son application poserait, en effet, trop de problèmes aux États-Unis et à la Chine pour être votée. Mais elle a le mérite de placer sur la table diplomatique un problème qui tôt ou tard devra être résolu : celui du déséquilibre des pouvoirs au sein de la plus haute instance des Nations unies.

Réformer l'ONU est assurément un enjeu essentiel pour le monde très ouvert et en voie de rééquilibrage dans lequel nous entrons. Conçu par les nations qui sortirent victorieuses de la Seconde Guerre mondiale, le système consistant à leur conférer un pouvoir excessif est manifestement dépassé. Non seulement il n'empêche pas les crises de se produire ici ou là sur la planète, mais encore il donne aux «grands» une sorte de liberté qui leur permet de tout faire sans le moindre respect pour les autres peuples. Que ceux qui contestent cette analyse se souviennent de la façon dont les États-Unis déclenchèrent la calamiteuse guerre en Irak sans tenir le moindre compte de l'avis des autres nations.

Dans un pareil contexte, le temps est manifestement venu pour l'Afrique d'exercer une pression forte et continue sur la communauté internationale afin qu'une place conforme à sa dimension humaine lui soit faite dans les instances de la gouvernance mondiale et dans les organisations spécialisées chargées de traduire celle-ci en actes concrets. L'Union africaine en a-t-elle conscience et, si c'est le cas, est-elle prête à faire valoir avec force son point de vu ?

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

Denis Sassou N'Guesso se félicite du déroulement du recensement administratif

Denis Sassou N'Guesso a été recensé hier, à sa résidence officielle en présence des membres de la coordination nationale du recensement administratif spécial, prélude aux élections locales prévues cette année.

À l'issue de ce geste symbolique marquant la fin de cette opération, le chef de l'État n'a pas caché sa satisfaction quant à cette évolution positive de la démocratie dans son pays.

«Il est heureux, a-t-il indiqué, après les rencontres d'Ewo et Dolisie, que l'on soit arrivé à un consensus autour de cette opération qui a permis à toutes les forces vives du pays, majorité, opposition politique, société civile d'y prendre une part active».

Le président de la République qui a considéré cette action comme une marque d'adhésion au dialogue qu'il a toujours prôné dans le pays, pense qu'elle est à la fois un moyen sûr de promotion de l'harmonie, l'amour et de la paix. «Les gens doivent s'aimer entre eux pour faire quelque chose de bien ensemble», a-t-il martelé, avant



Le ministre de l'Intérieur Raymond Zéphirin Mboulou remettant les statistiques du recensement aux chef de l'État

d'inviter les Congolais à faire preuve de civisme en participant à la vie démocratique.

«J'espère qu'à travers le pays tous les citoyens se sont mobilisés pour participer aux différents scrutins qui vont avoir lieu dans le pays. Tous les Congolais en âge de voter devraient se faire inscrire. Parce que le vote est à la fois un droit et un devoir. Beaucoup de peuples dans le monde se sont battus pour avoir le droit de voter. Cela n'est pas un fait anodin», a lancé Denis Sassou N'Guesso.

Notons que l'avant-dernière phase du recensement administratif spécial a été marquée par l'affichage des listes électorales provisoires en vue de permettre aux électeurs de faire d'éventuelles réclamations. Elle avait duré deux semaines jusqu'au 28 mars. Le travail de toilettage de ces listes électorales provisoires a constitué le clou de l'opération. Ainsi, tout semble désormais fin prêt pour aller aux élections locales prévues cette année au Congo.

Thierry Nougou

CONGO/AFRIQUE DU SUD

Richard Baloyi favorable à la coopération parlementaire

À l'issue de l'audience avec le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, l'ambassadeur de la République sud-africaine, Richard Baloyi, a évoqué, le 10 avril à Brazzaville, les questions visant le renforcement des relations entre les deux pays.

Officiellement présenté au président de l'Assemblée nationale congolaise, le diplomate sud-africain a échangé avec son hôte sur le rôle qu'ils doivent jouer dans le pro-

cessus du renforcement des relations déjà existantes et également sur la coopération entre les parlements des deux pays. «Dans tous les pays démocratiques, il y a le principe de séparation des pouvoirs. En tant qu'ambassadeur d'Afrique du Sud, je me dois de rendre visite aux autorités de l'exécutif et aussi à ceux du pouvoir législatif, car on ne peut travailler dans un État en excluant une partie. Nous avons regardé le

cadre de coopération entre les parlements des deux pays. Le renforcement des relations déjà existantes, a également été au centre des échanges», a déclaré l'ambassadeur sud-africain.

Au cours des échanges, Richard Baloyi a affirmé travailler en étroite collaboration avec le président de l'Assemblée nationale afin de mettre en pratique les lois sur le renforcement des relations bilatérales.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolorma, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les deux Congo entendent mettre en place une commission mixte

Suite à des bavures observées dans l'exécution de l'opération de police dénommée « Mbata ya Bakolo », une commission mixte composée d'experts de la République démocratique du Congo (RDC) et de ceux de la République du Congo va être mise en place dans les plus brefs délais, en vue d'encadrer l'opération.

Cette commission mixte va se charger d'encadrer cette opération de police qui, selon les autorités policières congolaises, garde sa souveraineté. Les experts de la RDC vont séjourner à Brazzaville pendant quelque temps en vue de mieux conduire les travaux de cette structure. C'est entre autres, la décision prise le 10 avril à Brazzaville à l'issue de la séance de travail qui a réuni les délégations ministérielles des deux Congo.

Au cours de cette rencontre, le ministre congolais de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou a expliqué à ses interlocuteurs les raisons qui ont poussé la police congolaise à organiser une telle opération. « Depuis un certain temps, la plupart des quartiers de notre ville capitale sont le théâtre de plusieurs actes de vandalismes entraînant parfois mort d'hommes. Nous avons initié cette manœuvre pour assainir ces quartiers. Cette opération n'était



Séance de travail entre les deux délégations ministérielles

pas destinée à contrôler seulement les ressortissants de la RDC, mais tous les étrangers qui vivent sur l'ensemble du territoire congolais», a-t-il précisé.

Par contre, a-t-il ajouté, les bavures que l'on peut observer dans l'exécution de cette opération peuvent se justifier par la complexité de mener une telle manœuvre en pleine ville capitale.

«Vous avez raison de vous inquiéter de la situation sécuritaire de vos concitoyens comme vous l'avez relevé dans la correspondance que vous avez adressée à notre chargé d'affaires en RDC. Je vous assure qu'il s'agit d'une opération de police comme l'organisent la plupart des pays modernes et surtout dans leurs grandes villes», a-t-il martelé. De son côté, le vice-ministre des

Affaires étrangères de la RDC, Tunda Yakasendé qu'accompagnait le vice-ministre de l'Intérieur, Egide Ngokoso, a salué le climat de sérénité dans lequel se sont déroulés les travaux. Il a affirmé avoir compris toutes les explications données par le ministre congolais de l'Intérieur.

À partir de Kinshasa, a-t-il dit, ils ont appris que les ressortissants

de la RDC sont brutalisés à Brazzaville et certains d'entre eux sont blessés et étaient dépossédés de leurs biens matériels. La hiérarchie, a-t-il ajouté, les a envoyés pour s'enquérir de la situation sécuritaire de leurs concitoyens. «Nous sommes contents que les autorités congolaises ont accepté que cette opération soit encadrée et qu'elle se déroule en tenant compte des règles élémentaires de la dignité humaine. Les autorités congolaises nous ont assuré que les ressortissants de la RDC qui ont leurs documents officiels ne seront pas rapatriés», a-t-il déclaré.

Répondant à une question d'un journaliste, le vice-ministre des Affaires étrangères de la RDC a informé la presse que les ressortissants de la République du Congo résidents à Kinshasa ne sont pas menacés d'être rapatriés. Il a évoqué les relations séculaires de coopération qui unissent les deux Congo. «Nous sommes un seul peuple. Nous devons privilégier les valeurs cardinales qui nous unissent. Il faut éviter d'ouvrir la porte aux ennemis qui profiteraient de nos brouilles pour semer le désordre», a-t-il déclaré.

Notons que depuis janvier 2014, près de 1326 ressortissants de la RDC ont regagné Kinshasa, a-t-il conclu.

Roger Ngombé

PARIS

Les atouts économiques du Congo seront présentés le 12 avril à la Maison de la Chimie

L'ONG Synergies et Développement de l'Afrique (SDA) organise le 12 avril à Paris, une rencontre qui rassemblera plus de cinq cents entrepreneurs et acteurs économiques.

Ce déjeuner-débat initié en collaboration avec la Direction générale des impôts et des domaines (DGID) et le ministère à la présidence du Congo en charge des Zones économiques spéciales (ZES), a pour objet de présenter aux porteurs de projets, aux entreprises et aux investisseurs, les éléments caractérisant les atouts du Congo. Ces atouts sont composés de potentialités naturelles (minerais, pétrole, gaz, bois, etc.), de l'attractivité de son arsenal fiscal et juridique favorable à l'entreprise, de ses ZES et de sa structure économique qui se caractérise par l'accent mis sur la promotion du secteur privé et du partenariat public-privé.

Les rapports sur l'Afrique, présenté comme un continent d'avenir, mettent en lumière l'attractivité du Congo et de sa région.

L'atout du pays repose sur sa stabilité politique, la progression continue et solide de sa croissance à deux chiffres, et la dynamique de ses ressources humaines. L'environnement est favorable : c'est ce que démontreront les intervenants à la rencontre de Paris.

SDA est une association (Loi 1901) créée le 12 février 2011 et domiciliée à Paris. Elle œuvre en faveur du développement économique et social et joue le rôle d'interface par la mise en réseau des divers acteurs de la vie économique, sociale et culturelle. Son action s'inscrit dans une démarche de progrès social fondée sur des valeurs de coopération, de responsabilité, de solidarité et des principes de justice et de paix.

Maison de la Chimie - 28 rue Saint-Dominique Paris 7ème.
Contact : Elsa : +33 (0) 751 58 89 06 - elsa@synergies-developpement-afrique.org. Site SDA : www.synergies-developpement-afrique.org

Marie Alfred Ngoma

TÉLÉPHONIE MOBILE

Des abonnés d'Airtel non satisfaits des cartes vendues par l'opérateur

Cela fait plus d'un mois qu'un certain nombre d'abonnés de la société de téléphonie mobile se plaignent de cartes non validées.

Un message s'affiche sur l'écran du téléphone lors de la recharge d'une carte Airtel. «Recharge non effectuée. Carte de recharge indisponible». Ou encore: «Classe de service du groupe de cartes de recharge erroné». Que signifient ces messages? «Ce matin, j'ai acheté une carte que je n'arrive pas à recharger. Même le service client, le 141 ou le 111, ne marche pas», telle a été la grogne d'un client, pressé de passer son appel. Plusieurs personnes interrogées ont révélé avoir le même problème. Gardant l'espoir de voir leurs cartes validées, elles conservent ce petit carton rouge.

Du côté des vendeurs, appelés communément «Sap Sap», les réponses divergent. Quelques uns affirment ne plus bien vendre car les transferts ne peuvent s'effectuer. D'autres en revanche soutiennent que cette situation est passagère et arrive de temps en temps. «Nous ne pouvons pas vous vendre des cartes en crai-

gnant que vous nous les retourniez. Nous ne pouvons pas non plus faire le transfert électronique car depuis plusieurs jours, le réseau rencontre des problèmes», a déclaré un vendeur ambulant dans un des quartiers périphériques de Brazzaville.

La situation concernant la recharge électronique s'est semblé-t-il améliorée selon les vendeurs abordés ce matin. «Le travail a repris petit à petit depuis hier, les transferts s'effectuent sans problème», a confié une vendeuse Sap Sap. Outre la question des cartes indisponibles, des abonnés se plaignent par ailleurs de dysfonctionnements tels que : coupures en pleine communication, appels qui n'aboutissent pas ou indiquent que l'abonné est injoignable alors que ce dernier est disponible, crédit qui se volatilise, pour ne citer que ceux-là. Face à ces problèmes et aux réactions qu'ils entraînent, beaucoup d'abonnés d'Airtel ont pris la dé-



Message apparaissant sur l'écran / crédit photo Adiac

cision d'abandonner leur carte Sim Airtel. Ils ont alors fait recours aux réseaux téléphoniques concurrents.

Malgré toutes ses plaintes, la première société de téléphonie mobile installée au Congo semble ne pas communiquer. Aucun Sms (short message service) n'est envoyé aux abonnés, aucun communiqué de presse dans les différents médias...

Pourtant, la balle est bien dans le camp d'Airtel qui doit expliquer à sa clientèle les raisons de toutes ces perturbations sur le réseau.

Nancy France Loutoumba

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS).

Référence :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de travaux pour les réhabilitations des postes de transfusion sanguine (pour le renforcement des postes).

Il s'agit de :

- Les postes de transfusion sanguine de Tié-Tié/Loandjili ;
- Les postes de transfusion sanguine de Sibiti/Zanaga/Dolisie;
- Le poste de transfusion sanguine d'Owando.

Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante : CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE, DIRECTION GENERALE, CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27

La date limite de remise des offres est fixée
au 18 avril 2014 à 14 h00

Fait à Brazzaville, le
La Directrice Générale
Personne Responsable des Marchés Publics

Dr Amélia BOKILO-DZIA



INFORMATION

Le PAREDA porte à la connaissance des ONGs du Congo que dans le cadre de ses activités, il entend octroyer des subventions d'un montant maximum de 10 .000 Euros soit 6.500 000FCFA aux projets de promotion et de protection de Droits de l'Homme d'une durée de 1 à 3 mois.

Les Associations intéressées pourront déposer leur dossier comprenant les documents ci-dessous au plus tard le 30 Avril 2014 à 12 heures précises au PAREDA sis Ministère de la Justice et des Droits Humains 2ème Etage, Porte 9 :

1- Une présentation du projet avec détail des activités et résultats attendus ;

2- Un budget détaillé

Fait à Brazzaville, le 10 Avril 2014

Le Chef de Projet/Régisseur

Mahamat Saleh BEN BIAN
Mahamat Saleh BEN BIAN



AVIS D'APPEL D'OFFRES

(RELANCE)

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres National pour la construction d'un bâtiment d'observation météorologique, de la voie d'accès à la station météorologique, d'un abri à gonflement et aménagement du parc à instruments à l'aéroport international de Brazzaville (Congo).

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA (www.asecna.aero) et retiré contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50.000) Francs CFA à partir du 08 Avril 2014 au Département Ingénierie et Prospective, Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar-Yoff (Sénégal) ou à la Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Congo.

La date limite de remise des offres au Département Ingénierie et Prospective (ASECNA), Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar-Yoff (Sénégal) est fixée au 10 mai 2014 à 11 heures, heure locale (GMT). Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. L'ouverture des plis en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (10 mai 2014) à 12 heures, heure locale (GMT).

Le Directeur Général



AVIS D'APPEL D'OFFRES

(RELANCE)

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres Ouvert pour la construction d'un bâtiment d'observation météorologique, d'une voie d'accès à la station météorologique, d'un abri à gonflement et l'aménagement du parc à instruments à l'aéroport de Pointe Noire (Congo).

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA (www.asecna.aero) et retiré contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50.000) Francs CFA à partir du 10 avril 2014 au Département Ingénierie et Prospective, Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar-Yoff (Sénégal) ou à la Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Congo.

La date limite de remise des offres au Département Ingénierie et Prospective (ASECNA), Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar-Yoff (Sénégal) est fixée au 10 mai 2014 à 12 heures, heure locale (GMT). Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. L'ouverture des plis en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (10 mai 2014) à 13 heures, heure locale (GMT).

Le Directeur Général

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Un parti est créé pour conquérir le pouvoir; mais le pouvoir a plusieurs échelons. Avec des conseillers locaux, on détient le pouvoir local. Le pouvoir ne s'exerce pas seulement au niveau présidentiel : la gestion de proximité commence par les élections locales. Quand on a un mandat du peuple à travers les conseillers, on exerce également un pouvoir»

Jean-Claude Ibovi, président du MDP (parti de la majorité),
8 avril à Brazzaville

□ «Il faut faire entrer, pour de bon, des artistes et des chefs d'entreprise à l'Assemblée nationale. Il faut créer un Sénat où il n'y aurait que ça : des peintres, des historiens, des industriels, des patrons de start-up. Il faut une nouvelle génération de responsables publics qui soient vraiment désireux de faire le bien pour l'avenir, et pas de gérer au mieux leurs petites carrières dont il ne restera rien.»

Charles Consigny, juriste, éditorialiste au Point,
le Point, le 09 mars 2014

□ «La sécurité de l'Afrique est vitale pour assurer la sécurité dans le monde, tant pour garantir la sécurité maritime que la lutte contre l'extrémisme, le terrorisme ou le crime organisé»

Herman Van Rompuy, président de la Commission européenne,
Les Dépêches de Brazzaville n°1980

□ «Dans son histoire, Chelsea a fait déjà tellement de demi-finale qu'il n'y a rien non plus d'extraordinaire. On a réussi à remonter le score après la défaite. C'est toujours très difficile de changer son destin»

José Mourinho, entraîneur de Chelsea,
France football, le 8 avril 2014

□ «On peut avoir une certaine puissance économique sans avoir une diplomatie forte. Mais on ne peut pas avoir une politique étrangère solide sans diplomatie économique»

Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères (France),
à l'occasion de la deuxième édition
des « Quai d'Orsay-entreprises » organisées le 8 avril.

LEBENBAY

1-Apprenez l'anglais ou l'informatique à domicile ou dans votre entreprise
2-Séjours linguistique aux USA. Apprenez l'anglais aux USA
Tél : 05 588 69 67 / 01 044 87 04

FRANCE

Laurent Fabius milite pour une diplomatie économique renforcée et plus offensive

Le nouveau gouvernement dirigé par Manuel Valls a rattaché le porte-feuille du commerce extérieur au Quai d'Orsay, que Laurent Fabius dirige. Celui-ci veut faire monter en puissance la diplomatie économique de la France.



Laurent Fabius

À l'occasion de la deuxième édition des «Rencontres Quai d'Orsay-entreprises» organisées le 8 avril par le ministère des Affaires étrangères, le chef de la diplomatie française a réaffirmé l'engagement de la France en faveur de la promotion des intérêts de ses entreprises à l'export. Cette priorité, lancée en 2013, trouve un nouvel élan grâce au rattachement du portefeuille du commerce extérieur au ministère des Affaires étrangères, précédemment sous l'égide de Bercy.

Laurent Fabius compte utiliser cette nouvelle compétence pour faire monter en puissance la diplomatie économique, auparavant scindée entre les deux ministères. «Le fait que nous soyons maintenant réunis dans une même maison devrait aider à avoir une position plus claire», s'est-il félicité lors d'un débat sur les entreprises, la mondialisation et la diplomatie économique.

«On peut avoir une certaine puissance économique sans avoir une diplomatie forte,

rien de février 2014, publiés le 8 avril, confirment cette tendance, avec un déficit commercial de 3,4 milliards d'euros contre 5,6 milliards en janvier.

Certains chefs d'entreprise pensent que le rôle de la chancellerie peut, dans certains cas, s'avérer décisif grâce à l'accompagnement des ambassadeurs. L'un d'entre eux note toutefois que la relation bilatérale n'a jamais transformé un mauvais projet en contrat, même si, dans certains domaines — notamment ceux financés par l'investissement public comme le ferroviaire —, «un bon projet peut être perdu sans cette diplomatie». Laurent Fabius a reconnu

«la diplomatie économique est essentielle, car les nouveaux acteurs sont très loin de nos bases et de notre culture. Pour faciliter la prise de décision de ces fonds souverains des pays émergents en faveur d'entreprises françaises, ils ont besoin que la diplomatie leur explique [les] pôles d'expertise.»

comme jusqu'il y a peu l'Allemagne. Mais on ne peut pas avoir une politique étrangère solide sans diplomatie économique», a rappelé Laurent Fabius, qui a mis l'accent sur le redressement économique de la France. «Notre compétitivité n'est pas excellente, donc il faut se retrousser les manches et regagner le terrain perdu», a-t-il reconnu.

Les chiffres du commerce exté-

rieur de février 2014, publiés le 8 avril, confirment cette tendance, avec un déficit commercial de 3,4 milliards d'euros contre 5,6 milliards en janvier. Certains chefs d'entreprise pensent que le rôle de la chancellerie peut, dans certains cas, s'avérer décisif grâce à l'accompagnement des ambassadeurs. L'un d'entre eux note toutefois que la relation bilatérale n'a jamais transformé un mauvais projet en contrat, même si, dans certains domaines — notamment ceux financés par l'investissement public comme le ferroviaire —, «un bon projet peut être perdu sans cette diplomatie». Laurent Fabius a reconnu que dans des domaines dits de souveraineté nationale, sans l'appui de son État, il était difficile de remporter un contrat. La diplomatie économique n'est pas toujours comprise par les interlocuteurs étrangers. «Beaucoup de pays ont du mal à comprendre qu'il puisse y avoir plusieurs projets français. Dans certains domaines, présenter plusieurs projets, c'est n'en présenter aucun», a souligné Laurent Fabius.

Pour la présidente de la société d'investissement Ardian, Dominique Senequier, «la diplomatie économique est essentielle, car les nouveaux acteurs sont très loin de nos bases et de notre culture. Pour faciliter la prise de décision de ces fonds souverains des pays émergents en faveur d'entreprises françaises, ils ont besoin que la diplomatie leur explique [les] pôles d'expertise.» L'assistance des diplomates peut parfois faire la différence, mais pas toujours à l'avantage de la France qui possède pourtant un des réseaux d'ambassade les plus étoffés du monde. Avec 163 ambassades bilatérales et 16 représentations multilatérales, la France dispose en effet du troisième réseau diplomatique mondial, derrière les États-Unis et la Chine, et du premier réseau européen.

Autre chantier prioritaire, la présence des petites et moyennes entreprises (PME) à l'international. Cent mille PME françaises seulement sont présentes à l'export, contre quatre cent mille pour l'Allemagne et trois cent mille pour l'Italie. Laurent Fabius a souligné cette contre-performance: «C'est plus compliqué avec les petites et moyennes entreprises. Il faut qu'on soit plus présent avec ces entreprises afin qu'elles s'exportent à l'étranger.»

Noël Ndong



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP08	Gestion axée sur les résultats : approche méthodologiques et outils	5 jours	05 au 09 mai 2014
EPO4	Optimisation de la fonction de secrétaire	5 jours	05 au 09 mai 2014
PDG01	Gestion des revenus des collectivités locales	5 jours	12 au 16 mai 2014
MDP09	Gestion comptable et financière des projets et programmes	10 jours	19 au 30 mai 2014
GMPO8	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	26 au 30 mai 2014



PROJET DE FACILITATION DES TRANSPORTS ET DU TRANSIT SUR LES CORRIDORS DOUALA-BANGUI ET DOUALA-N'DJAMENA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AOIO)

N° 001 /AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2014 DE MARS 2014

1. La Commission de la CEMAC a obtenu du Fonds Africains de Développement (FAD) un don en diverses monnaies, en vue du financement du programme régional de facilitation des transports et du transit en zone CEMAC. Il est prévu qu'une partie du montant de ce don soit utilisée pour effectuer les paiements attendus au titre de l'exécution du marché des travaux de construction du Poste de Contrôle Unique (PCU) à la frontière entre le Cameroun et le Tchad à Kousséri.

Dans le cadre de la construction de ce poste de contrôle unique, la Commission de la CEMAC sollicite, de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux critères de qualifications requises, des offres sous plis fermé pour de l'exécution des travaux de la première tranche, regroupés en un lot unique pour une durée prévisionnelle de 15 mois et dont la consistance est la suivante :

A-Construction des Bâtiments

Il s'agit de l'édification de bâtiments administratifs et techniques communs aux deux pays, de construction et d'entretien aisé, dont :

- 01 bâtiment de service d'environ 680 m2 de superficie;
- 02 bâtiments (guérites) pour la police d'environ 370 m2 de superficie chacun ;
- 01 bâtiment pour la gendarmerie d'environ 265 m2 ;
- 01 bâtiment pour le pèse-essieu d'environ 155 m2 de superficie;
- 01 bâtiment énergie d'environ 125 m2 ;
- 02 blocs de toilettes publiques d'environ 75 m2 de superficie chacun ;
- 01 château d'eau d'environ 25 m2 de superficie;
- 01 château d'eau d'une capacité de 25 m3 ;
- 01 clôture mixte (maçonnerie + fil barbelé) de 2.350 ml.

B-Construction des Voiries et Réseaux Divers (VRD)

Ces travaux comprennent :

- les travaux préparatoires ;
- le débroussaillage et nettoyage du site ;
- le décapage de la terre végétale sur les voiries et parkings à aménager ;
- des travaux d'assainissement ;
- de travaux de déplacements des réseaux (AES-SONEL, CAMWATER, téléphones, etc) ;
- des fournitures et équipements divers (système de pesage des poids lourds, mobiliers de bureau, etc.) ;
- des travaux de plomberie sanitaire ;
- aménagement des voies de desserte des différents bâtiments
- des travaux d'aménagement en pavés autobloquants, de 07 voies carrossables de 12 m de large, avec deux espaces parkings et deux giratoires, sur une superficie d'environ 34.800 m2. Les longueurs respectives des aménagements sont les suivantes :

- Voie 1 : 304,963 ml ;
- Voie 2 : 188,47 ml ;
- Voie 3 : 304,963 ml ;
- Voie 6 : 200,938 ml ;
- Voie 7 : 283,508 ml ;
- Voie 8 : 200,458 ml ;
- Voie 9 : 83,353 ml ;
- Giratoire 1 : 470,935 ml ;
- Giratoire 2 : 438,09 ml.

C-Mise en œuvre du Plan de gestion environnemental et social

Il s'agit :

- de la plantation d'arbres le long des voies 300 plants ;
- de la Création de bosquet de compensation 6500 plants ;
- des mesures d'atténuation concernant la santé et la sécurité des populations ; et
- des mesures de renforcement de la capacité de gestion environnementale des acteurs.

2. Les entreprises originaires de tous les pays et répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans le DAO peuvent participer à l'appel d'offres. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du Dossier Type d'appel d'offres pour l'acquisition des travaux de taille moyenne publié par la Banque Africaine de Développement (Edition de septembre 2010 mis à jour en juillet 2012).

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplé-

mentaires et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports (DATIT) de la Commission de la CEMAC, Projet : Programme de Facilitation des Transports et Transit, 4ème Etage. Téléphone : 00.236.70.55.50.80/00.236.70.55.50.84/00.242.05.344.42.68. Email : cemac@cemac.int; didd.cemac@yahoo.fr avec copies à :

- Patrice MAUDZOU : pmaudzou@yahoo.fr,
- Eddie Justin Mbanza : ejmbanza@yahoo.fr,
- MALA DJONE : maladjone@yahoo.fr

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français, en formulant une demande écrite aux adresses suivantes :

Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports (DATIT) de la Commission de la CEMAC, Projet : Programme de Facilitation des Transports et Transit, 4ème Etage. Téléphone : 00.236.70.55.50.80/00.236.70.55.50.84/00.242.05.344.42.68. Email : cemac@cemac.int; didd.cemac@yahoo.fr avec copies à : pmaudzou@yahoo.fr, ejmbanza@yahoo.fr, maismailh@gmail.com

Ministère des Infrastructures (MI) du Tchad/Direction Générale des Routes (DGR) ; Email : ciscp@intnet.td Email : ciscp@intnet.td

avec copie à Jean-Baptiste KILLAMTI Email : klamtijeamb@yahoo.fr

Cellule BAD/BM ; sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé - Cameroun, Tel (237) 22 22 44 51/ 22 22 22 94; Fax : (237) 22 23 48 78 / 22 22 22 94; email : csepr_badbm@yahoo.fr; michelmbella2009@yahoo.fr

contre un paiement non remboursable en espèces ou en chèque certifié (au nom de la CEMAC), d'un montant de cinquante mille francs CFA (50.000 FCFA) contre reçu. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupe-ment » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

4. Chaque offre rédigée en langue française, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Cellule BAD/BM sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé - Cameroun au plus tard le 25 avril 2014 à 10 heures précises (heure locale) et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°001/AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2014 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE DE CONTRÔLE UNIQUE A LA FRONTIERE ENTRE LE CAMEROUN ET LE TCHAD A KOUSSERI »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les plis seront ouverts le 25 avril 2014 à 12 heures précises (heure locale) en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, dans la salle de réunion de la Cellule BAD à YAOUNDE, par la Commission AD HOC de Passation des Marchés nommée à cet effet.

5. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant de cent cinquante (150) millions de francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.

6. La durée de validité des offres est fixée à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Elle permet de maintenir les offres valides pendant toute la période allant de l'analyse des offres à la notification du contrat (Cf. clause 18.1 des Instructions aux Soumissionnaires (IS)).

Financement

Le marché sera financé par le don FAD, à hauteur de 90%, et la CEMAC, à hauteur de 10%.

LE PRESIDENT,

Pierre MOUSSA

CENTRAFRIQUE

Selon Abou Moussa, «la situation sécuritaire a plusieurs dimensions»

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Afrique centrale exhorte la communauté internationale et le Congo en particulier, qui assure la médiation, à ne pas ralentir leurs efforts jusqu'à ce qu'une solution durable soit trouvée à la crise centrafricaine. «Je suis venu ici avec une mission multidimensionnelle. Le

secrétaire général s'inquiète de l'arrivée massive de réfugiés aux frontières, ce qui entraîne des problèmes de sécurité», a déclaré Abou Moussa, exhortant les gouvernements à être au chevet de la RCA. Et d'ajouter Il va falloir discuter avec les autorités, sensibiliser le monde entier sur les efforts déployés. C'est en cela qu'il faut ab-

faire qu'il y ait réconciliation et dialogue entre eux, parce qu'on peut tout faire, mais si les Centrafricains eux-mêmes ne sont pas prêts pour la paix, ce sera difficile», a-t-il souligné.

Quant au retrait des troupes tchadiennes de Centrafrique, Abou Moussa a fait savoir que cette décision avait pris tout le

Les États-Unis apportent un appui matériel à la Misca

L'ambassadrice des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU), Samantha Power, a annoncé lors de sa visite de travail le 9 avril à Bangui en République centrafricaine, l'octroi par son pays d'une importante aide matérielle à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), placée sous mandat de l'Union africaine.

Des blindés militaires, de la logistique en matériel, le transport aérien pour les nécessités des missions constituent, entre autres, l'aide annoncée par le gouvernement américain à la force interafricaine, pour une valeur estimée à 100 millions de dollars. Trente-sept véhicules ont été symboliquement remis aux autorités de la Misca, représentées par le général Jean-Marie Michel Mokoko, dans la foulée du passage de Samantha Power à Bangui. Elle a par ailleurs indiqué que 200 autres véhicules seront fournis aux forces militaires de la Misca. «Les USA contribueront au financement de cette opération», a-t-elle renchéri.

La diplomate, qui s'est rendue sur la base de la Misca avant de s'entretenir au cours de cette journée de mercredi avec la présidente de la transition en RCA, Catherine Samba-Panza, a rendu un grand hommage aux soldats de la paix actifs dans ce pays, pour leurs efforts qui, reconnaît-on, ont empêché le génocide dans le pays. «Même si ces excellents et courageux efforts peuvent ne pas être compris parce qu'ils peinent à faire des miracles instantanés, les soldats de la paix méritent le meilleur de la considération. On ne vous honorera peut-être pas par une parade militaire quand vous retournerez chez vous, mais, s'il vous plaît, sachez que vous avez déjà la gratitude du monde entier pour votre courageux dévouement», a déclaré Samantha Power.

Th. Nougou

SANTÉ

L'OMS publie un guide pour le traitement de l'hépatite C

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de publier un guide pour le traitement de l'hépatite C, à l'occasion de la Journée internationale de la santé célébrée tous les 7 avril.

Les recommandations de l'OMS sont basées sur les meilleures et plus récentes connaissances scientifiques. Le nouveau guide a pour objectif d'aider les pays à améliorer le traitement et les soins pour l'hépatite et donc aider à réduire le nombre de décès causés par les cancers du foie et les cirrhoses. Sa publication coïncide avec la mise à disposition de nouveaux médicaments contre l'hépatite, plus sûrs et plus efficaces. D'autres médicaments sont en cours d'élaboration et devraient être disponibles dans les années à venir.

Dans ce guide, l'OMS indique qu'elle continuera à travailler avec les pays pour introduire les lignes directrices du guide dans les programmes de traitement nationaux. L'agence onusienne fournira notamment une assistance pour assurer la disponibilité des nouveaux médicaments et pour faire en sorte que l'ensemble des méthodes de traitement soient disponibles et abordables.

L'OMS précise également qu'elle effectuera une évaluation de la qualité des tests de laboratoire de l'hépatite et des formes génériques des médicaments contre l'infection. «Le traitement de l'hépatite C est actuellement hors de prix pour la plupart des patients qui en ont

besoin. Le défi est donc d'assurer que tous ceux qui ont besoin de ces médicaments puissent y avoir accès», souligne les auteurs du guide.

Rappelons qu'il existe cinq types principaux d'hépatite connus : A, B, C, D et E. L'hépatite B et C ont le plus grand impact sanitaire puisqu'elles causent des infections chroniques qui peuvent développer des cancers du foie et des cirrhoses. L'hépatite A et E se propagent par l'eau souillée et la nourriture contaminée, et risquent donc de provoquer des épidémies au sein des populations. L'hépatite C est le virus le plus couramment transmis par le sang contaminé. Les personnes à risque sont celles qui subissent des opérations chirurgicales ou des injections sans suffisamment de précautions contre les infections. Les toxicomanes qui utilisent des seringues contaminées ou les personnes qui se font tatouer ou percer avec des équipements contaminés sont également exposés au risque d'infection. Selon les estimations de l'OMS, l'hépatite C est une infection chronique qui affecte entre 130 et 150 millions de personnes dans le monde. Elle cause la mort de 350 000 à 500 000 personnes chaque année.

Tiras Andang



La photo de famille

représentant de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale est avec moi, ainsi que des défenseurs des droits de l'homme [...]. En RCA, la communauté internationale déploie beaucoup d'efforts pour calmer la situation. Cependant, nous ne devons pas oublier ce qui se passe dans les pays limitrophes. Le

seulement remercier et reconnaître les efforts du Congo. Abou Moussa, qui était interviewé par la presse nationale à l'issue d'une séance de travail avec le ministre chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a invité les différents belligérants de la crise centrafricaine à accompagner la communauté internationale sur la voie de la paix. «Il

monde de court. «Nous travaillons toujours avec le gouvernement tchadien pour trouver une formule adaptée. C'est un problème sérieux, qu'il faut prendre au sérieux. Il y a des démarches au niveau diplomatique, vis-à-vis du gouvernement tchadien. Je ne peux pas vous en dire plus pour l'instant.»

Guillaume Ondzé

Seconde visite de l'experte indépendante des Nations unies sur la situation des droits de l'homme

Marie-Thérèse Keita Bocoum, experte indépendante des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Centrafrique, a entamé le jeudi 10 avril sa seconde visite dans le pays.

Selon un communiqué des Nations unies, Marie-Thérèse Keita Bocoum se focalisera, au cours de cette visite qui s'étendra jusqu'au 18 avril, sur la situation des droits de l'homme en dehors de Bangui, la capitale. Elle se rendra dans plu-

sieurs villes, parmi lesquelles Ndele au nord, Bangassou au sud-est, Bouar à l'ouest ainsi que Nola et Berberati au sud-ouest.

Les informations recueillies au cours de cette visite lui permettront de préparer le rapport qui sera présenté au Conseil des droits de l'homme lors de sa 26^e session en juin 2014.

Le 26 mars dernier, alors qu'elle présentait le rapport de sa première mission au Conseil

de sécurité des droits de l'homme de l'ONU, Marie-Thérèse Keita Bocoum avait appelé à une action renforcée en matière de respect des droits de l'homme en Centrafrique. «Pour éviter le chaos en République centrafricaine et dans la sous-région, on ne peut plus se contenter de solutions purement cosmétiques ni se contenter de compter les morts et les victimes», avait-elle déclaré.

Nestor N'Gampoula

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

☑ NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

☑ AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



Alcatel-Lucent
Expert
Business Partner



Avis d'Appel d'Offres

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AOIO) N° 002 /AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2014 DE MARS 2014 PROJET DE FACILITATION DES TRANSPORTS ET DU TRANSIT SUR LES CORRIDORS DOUALA-BANGUI ET DOUALA-N'DJAMENA

1. La Commission de la CEMAC a obtenu du Fonds Africains de Développement (FAD) un don en diverses monnaies, en vue du financement du programme régional de facilitation des transports et du transit en zone CEMAC. Il est prévu qu'une partie du montant de ce don soit utilisée pour effectuer les paiements attendus au titre de l'exécution du marché de construction de trois stations de pesage sur le corridor Douala-Bangui respectivement à Beloko/Baoro, Bossembélé et au PK 26 de Bangui.

La Commission de la CEMAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de construction de ces trois stations de pesage. La consistance de ces offres est déclinée ci-après :

- des voies de chaussée et parking pour circulations lourdes et légères;
- un (01) bloc technique ;
- un (01) bloc cantine ;
- un (01) hangar ;
- deux (02) guérites;
- un (01) zone de pesage ;
- un (01) zone d'extension et un espace vert.

Les travaux, regroupés en un lot unique comprenant les bâtiments et les voiries et réseaux divers (VRD) et dont la durée prévisionnelle est de 06 mois, peuvent se résumer ainsi qu'il suit:

- construction des aires de circulation et de stationnement en pavés autobloquants, de deux plateformes de pesée en béton armé ;
- construction de deux blocs techniques reliés chacun à un pèse-essieu, d'un magasin de stockage, de deux guérites pour les gendarmes, d'un local pour le groupe électrogène ;
- construction de Voiries et Réseaux Divers.
- réalisation d'un forage profond équipé d'une pompe électrique immergée ;
- réalisation d'un paratonnerre;
- réalisation de la signalisation verticale et de la signalisation horizontale.

La durée prévisionnelle des travaux est de six mois.

2. Les entreprises originaires de tous les pays et répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans le DAO peuvent participer à l'appel d'offres. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du Dossier Type d'appel d'offres pour l'acquisition des travaux de taille moyenne publié par la Banque Africaine de Développement (Edition de septembre 2010 mis à jour en juillet 2012).

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports (DATIT), Programme de Facilitation des Transports et du Transit, Commission de la CEMAC 4ème Etage. Téléphone : 00.236.75.50.00.47/00.236.70.55.50.84. Email : cemar@cemac.int ; didd.cemar@yahoo.fr .

Avec copies à :

- Eddie Justin MBANZA, email : ejmbanza@yahoo.fr ;
- Patrice M.D.A MAUDZOU, email : pmaudzou@yahoo.fr ;
- MALA NDAHA DJONE, email : maladjone@yahoo.fr .

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français, en formulant une demande écrite aux adresses suivantes :

- Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Trans-

ports Programme de Facilitation des Transports et Transit de la Commission de la CEMAC 4ème Etage BP 969 BANGUI (RCA) ; Téléphones : 00.236.70.55.50.80 / 00.236.70.55.50.84 / 00.242.05.344.42.68. Email : cemar@cemac.int; didd.cemar@yahoo.fr, avec copies à : ejmbanza@yahoo.fr ; pmaudzou@yahoo.fr maladjone@yahoo.fr .

- Direction Générale des Routes (DGR) ; Ministère des Infrastructures (MI) du Tchad
Email : ciscp@intnet.td

Avec copie à Jean-Baptiste KILLAMTI Email : klamtijeanb@yahoo.fr

- Cellule BAD/BM
sise Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre
YAOUNDÉ (Cameroun)
Tel (237) 22 22 44 51/ 22 22 22 94; Fax : (237) 22 23 48 78 / 22 22 22 94;
Email : csepr_badbm@yahoo.fr;
Avec copie à : michelmbella2009@yahoo.fr

contre un paiement non remboursable en espèces ou en chèque certifié (au nom de la CEMAC), d'un montant de cinquante mille francs CFA (50.000 FCFA) contre reçu. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

4. Chaque offre rédigée en langue française, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Cellule BAD/BM sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à YAOUNDE (Cameroun), au plus tard le 25 avril 2014 à 12 heures précises (heure locale) et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°002/AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2012 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE TROIS STATIONS DE PESAGE A BELOKO/BAORO,
BOSSEMBELE, PK 26 DE BANGUI ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les plis seront ouverts le 25 avril 2014 à 13 heures précises (heure locale) en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, dans la salle de réunion de la Cellule BAD à YAOUNDE, par la Commission AD HOC de Passation des Marchés nommée à cet effet.

5. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre représentant 2% du montant de l'offre ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.

6. La durée de validité des offres est fixée à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Elle permettra de maintenir les offres valides pendant toute la période de l'analyse des offres à la notification du contrat, (Cf. clause 18.1 des Instructions aux Soumissionnaires (IS)).

7. Financement :

Le marché envisagé sera financé par le don FAD à hauteur de 90% et la CEMAC à hauteur de 10%.

LE PRESIDENT

Pierre MOUSSA

PARTENARIATS ÉCONOMIQUES D'EXCELLENCE

L'Angola débarque en force en Italie

Le premier Forum d'affaires entre les deux pays s'est ouvert mardi dans le Piémont italien.

La région italienne du Piémont, au nord du pays, accueille depuis mardi à Turin le premier Forum d'affaires entre l'Angola et l'Italie. Une occasion, aussi bien à Luanda qu'à Rome, d'insister sur la commune volonté de saisir l'opportunité de la paix revenue en Angola depuis une dizaine d'années pour faire les affaires. Les indicateurs d'une robuste relance économique pour ce pays sont en place : la croissance économique cette année pourrait être de 8%, un taux de rêve pour bien des pays occidentaux aujourd'hui.

En ouvrant les travaux mardi matin, Florencio de Almeida, ambassadeur d'Angola en Italie, a rappelé que les relations entre les deux États étaient anciens et que leur coopération en matière d'exploration pétrolière, notamment, avait porté des fruits dont tous bénéficiaient. Mais, a-t-il souligné, «les rapports économiques que nous entretenons devraient atteindre, au moins, le niveau de ceux que nous avons au plan diplomatique. L'Angola sort d'une guerre de plus de trente ans

et vit depuis dix ans dans la paix. Les conditions sont en place pour attirer les investissements étrangers, spécialement ceux des Italiens.»

« L'Angola est un pays prioritaire pour nous »

À cette politique de la main tendue, l'Italie a répondu avec autant d'allant. Le vice-ministre pour le Développement économique, Carlo Calenda, a dit la volonté de Rome de placer l'Angola dans les priorités du gouvernement de Matteo Renzi. «L'Angola est un pays prioritaire pour nous, avec lequel nous avons déjà des rapports politiques, historiques et culturels forts. Le gouvernement actuel [en Angola] a pour objectif clair de diversifier son économie vers les manufactures et de ne pas attendre les retombées des matières premières qui, pour certains pays, signifient une condamnation». L'Italie entend jouer sa part dans la concrétisation de cette volonté, a donc laissé à entendre Carlo Calenda.

L'homme d'État italien a dit que son pays ne se satisfaisait pas d'être le treizième partenaire économique de l'Angola au niveau global, le sixième au ni-

veau européen. Il faut faire plus. Voilà pourquoi il a indiqué quelques pistes pour changer cet état de choses au bénéfice bien compris des deux États. Dès l'automne prochain, un bureau de coordination va se mettre en place, avec un responsable italien à sa tête, pour «mieux interpréter le marché et proposer un paquet de mesures à l'Angola pour accompagner les entrepreneurs de la péninsule» qui voudront aller y investir. Il a donné à comprendre que les choses allaient désormais aller vite, car d'ici quelques semaines, une première mission se rendra en Angola pour traduire dans les faits cette volonté d'impulser la nouvelle coopération.

Il a ajouté qu'entre fin 2014 et début 2015 sera menée une mission «de quelques centaines d'entrepreneurs», de structures de formation, d'institutions bancaires ou publiques ayant un horizon de travail opérationnel étendu sur au moins deux ans. Il a indiqué qu'un tel système, comprenant des centres de technologies italiennes, a donné d'excellents résultats au Mexique. Il s'agira de les dupliquer pour l'Angola, de former du personnel spécialisé pour

l'utilisation des machineries italiennes. «On peut créer un nouveau groupe de personnes qui ira ensuite en Angola développer l'industrie», a indiqué Carlo Calenda.

Décidément porté par la volonté de faire, le Forum d'affaires Angola-Italie semble d'ores et déjà porté et animé par une détermination qui ne laisse pas de place à l'amateurisme. Après Turin mardi, les Angolais sont revenus à Rome avec une délégation de haut niveau pour rencontrer le gouvernement italien. Le ministre de l'Agriculture, Afonso Pedro Canga ; celui de l'Énergie et de l'Hydraulique, Joao Baptista Borges ; celui de l'Économie, Abrahaao Gourgel, ont pris part à la suite du forum, cette fois à la Farnesina, le siège du ministère italien des Affaires étrangères à Rome.

L'Angola mobilise 160 personnes

La délégation angolaise venue négocier des partenariats secteur par secteur en Italie est forte en tout de 160 personnes, entre experts du gouvernement et représentants ou dirigeants d'une cinquantaine de sociétés. Dans le Piémont, des contacts ont été noués

avec une soixantaine de sociétés italiennes partenaires de tous les secteurs. Florencio de Almeida a lancé un appel solennel, dont on imagine mal qu'il ne suscitera pas de réactions: «Je m'adresse aux entrepreneurs italiens et angolais pour qu'ils établissent une forme de partenariat. L'objectif de ce forum est de vérifier les principaux obstacles que les sociétés italiennes voulant investir en Angola pourraient rencontrer et la manière de les surmonter.» Pragmatisme et efficacité semblent les maîtres-mots de ce forum. «Aujourd'hui, on parle de la Chine, on parle de l'Orient, mais on semble oublier que l'Afrique, c'est le futur», avait souligné mardi la présidente de l'Union industrielle de Turin, Licia Matteoli. «L'Angola est un pays qui se réveille. Les entreprises piémontaises y sont présentes, mais pas encore en suffisance. On peut faire encore plus et pas seulement dans les secteurs traditionnels mais également dans des domaines peu explorés comme la mode où des hommes d'affaires italiens remportent déjà des résultats satisfaisants», avait-elle souligné.

Lucien Mpama

IMMIGRATION

L'Italie de nouveau en alerte devant les débarquements

Le Vatican appelle à unir les efforts pour contrer la criminalité qui prospère sur les trafics multiformes d'êtres humains.

Cette fois, les flux de clandestins venant par la mer vers l'Italie n'ont pas attendu la saison chaude. Il a suffi d'une embellie de quelques jours cette semaine pour que les milliers de clandestins qui se masaient en bordure de mer en Libye (où ils étaient favorisés par le chaos politique et sécuritaire du pays pour tenter la traversée) se jettent littéralement à l'eau. L'opération Mare Nostrum (Notre Mer, ainsi que les Romains appelaient la Méditerranée) chargée par le gouvernement italien de patrouiller en Méditerranée pour intercepter les bateaux des clandestins et les sau-

«Depuis lors, soit du 18 octobre 2013 au 10 avril 2014, nous avons sauvé 18.546 migrants en mer. Il n'y a pas eu un seul naufragé. Il n'y a pas davantage d'immigrés, il y a simplement moins de morts.» C'est ce qu'explique l'amiral Giuseppe De Giorgi, chef d'état-major de la marine militaire italienne, prenant un peu le contre-pied des politiques qui parlent déjà d'invasion incontournable. Cela, a ajouté l'amiral De Giorgi, «nous coûte environ neuf millions d'euros par mois, entièrement financés sur le budget de la Défense. Pour y faire face j'ai coupé les manœuvres militaires d'entraînement».

Le coût est donc énorme pour une Italie en pleine crise économique et qui demande en vain à ses parte-

menace pressante.

Le secrétaire de ce parti, Matteo Salvini, expliquait jeudi matin qu'il allait introduire un projet de loi au parlement pour rétablir le délit de clandestinité récemment abrogé grâce, notamment, aux efforts de l'ex-ministre de l'Intégration, l'Italo-Congolaise Cécile Kyenge, sa bête noire pour ainsi dire. Deux autres députés de la Ligue du Nord, Nicola Molteni et Guido Guidesi, sont passés à l'attaque. «Nous n'instrumentalisons rien du tout : que celui qui veut se cacher derrière le nombre de morts pour se chercher les alibis de sa propre incapacité à gérer les politiques migratoires nous apporte la contradiction. Mais nous ne voulons pas d'un seul immigré mort (chez

construite avec le bois des embarcations des naufragés tentant de rejoindre les côtes de Lampedusa. Elle fera ensuite, en un mois, le tour de tous les diocèses italiens. Symbole mais aussi engagement d'un pape qui sait ce que veut dire immigration, lui qui est né de parents italiens émigrés en Argentine dans les années 1930.

Le pape entend aussi agir sur les causes de l'immigration et, également, sur tous les rouages de l'illégalité qui prospèrent et gravitent autour de cette tragédie. Ce jeudi, s'est achevée au Vatican, une conférence des chefs de police du monde destinée à réfléchir à la manière de contrer le trafic des êtres humains. Derrière chaque clandestin qui traverse une frontière, affronte le désert du Sahara (pour les Africains qui sont les plus nombreux) et prend la mer, il y a une chaîne de commandement criminelle. Ces trafiquants, ces passeurs, font de juteuses affaires sur le désespoir de personnes déterminées à tout, de la violence à la mort, pour quitter leurs pays et venir en Europe. L'Eldorado.

Selon les estimations des organisations internationales, le trafic des êtres humains génère, bon an mal an, un chiffre d'affaires de quelque 32 milliards de dollars. Il concerne près de deux millions et demi de personnes. Ces trafics ne consistent pas seulement en l'action d'aider les migrants à obtenir frauduleusement un passeport ou à regarder volontairement ailleurs quand ils franchissent la frontière en ayant glissé un gros billet dans un quelconque document. Femmes et enfants sont concernés pour le travail, la prostitution, l'exploitation des clandestins, le recrutement des enfants

soldats, pour les ateliers clandestins, l'esclavage domestique mais aussi pour le trafic d'organes!

Au cours d'une récente conférence au Vatican, l'association érythréenne Gandhi a dit avoir pu mener une enquête saisissante d'où elle a ramené des photos montrant de nombreux corps éviscérés dans le Sinaï, abandonnés dans les morgues du Caire ou flottant en bordure de la Méditerranée et manquant de la plupart de leurs organes vitaux. «La traite des êtres humains est une plaie dans le corps de l'humanité contemporaine, une plaie dans la chair du Christ. C'est un délit contre l'humanité», a dit le Pape. «Le fait de nous trouver ici ensemble pour unir nos efforts signifie que nous voulons que les stratégies et les compétences soient accompagnées et renforcées par la compassion évangélique, par la proximité aux hommes et aux femmes victimes de ce crime».

La conférence du Vatican a rassemblé notamment des responsables du FBI la police fédérale américaine, d'Interpol et d'Europol. C'est-à-dire, a relevé le pape François, «les autorités de police engagées surtout dans la lutte de ce triste phénomène avec les instruments et la rigueur de la loi, et les opérateurs humanitaires, dont la mission principale est d'offrir l'accueil, la chaleur humaine et la possibilité de reconstruire une vie nouvelle. Ce sont deux approches différentes, mais elles peuvent et elles doivent aller de pair». La conférence, deuxième édition dans cette formule au Vatican, a été présidée par l'archevêque de Westminster Vincent Nicholas, récemment promu cardinal.

L.Mp.

« La traite des êtres humains est une plaie dans le corps de l'humanité contemporaine, une plaie dans la chair du Christ. C'est un délit contre l'humanité »

ver de la mort, affirme avoir ainsi pu venir en aide à près de 20.000 désespérés depuis octobre de l'an dernier.

Octobre – le 3^e jour de ce mois – est devenu la mesure et la date de la gravité de la situation. Ce jour-là quelque 366 clandestins à bord d'un rafiote fatigué, avaient sombré au large du petit port sicilien de Lampedusa, pratiquement devant les caméras du monde. C'est pour tirer les leçons de cette tragédie (qui n'était pas la première et ne fut d'ailleurs pas la dernière) que le Premier ministre italien de l'époque, Enrico Letta, mit sur pied l'opération Mare Nostrum : cinq navires militaires avec leurs hélicoptères, plus de 900 soldats qui patrouillent nuit et jour en Méditerranée.

naires au sein de l'Union européenne, d'apporter leur aide à cet effort. L'Italie, de par sa situation de péninsule, est cernée par la mer de tous les côtés, autant de points de débarquement pour les immigrés déterminés à percer la forteresse européenne. Qui plus est, le pays est celui qui, de toute l'Union européenne, est le plus rapproché de l'Afrique si on exclut l'Espagne dont les deux villes de Ceuta et Melilla, en territoire marocain, sont des enclaves jouissant comme toute enclave qui se respecte, de l'avantage de la souveraineté mais pas de celui de l'homogénéité territoriale. Rome fait donc face seule à ce que d'aucuns, notamment chez les xénophobes de la Ligue du Nord qui jouent la surenchère, on continue de brandir comme une

nous, Ndlr) ; nous ne voulons pas davantage d'un seul clandestin de plus !»

La croix de Lampedusa

Pendant ce temps, le pape François continue d'appeler à l'humanité de traiter les cas de ces désespérés qui viennent à la recherche d'un mieux-être, politique ou social. Lui qui, après une première tragédie de noyades de clandestins à Lampedusa en juin dernier, s'était rendu sur place pour «aller pleurer ces morts anonymes», avait invité le monde à sortir de «la globalisation de l'indifférence». Mercredi, après la traditionnelle audience générale où il rencontre les pèlerins du monde entier place Saint-Pierre, le chef de l'Église a béni «la croix de Lampedusa». Elle a été

JE VOYAGE AVEC ETHIOPIAN



Haile Gebreselassie
4 fois Champion du monde d'athlétisme,
détenteur de 27 records du monde

ETHIOPIAN AIRLINES INTERNATIONAL SERVICE

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Abidjan (Côte d'Ivoire) | Kuala Lumpur (Malaysia) |
| Abuja (Nigeria) | Kuwait City (Kuwait) |
| Accra (Ghana) | Lagos (Nigeria) |
| Addis Ababa (Ethiopia) | Libreville (Gabon) |
| Bahir Dar (Ethiopia) | Lilongwe (Malawi) |
| Bamako (Mali) | Lomé (Togo) |
| Bangkok (Thailand) | London (United Kingdom) |
| Beijing (China) | Luanda (Angola) |
| Beirut (Lebanon) | Lubumbashi (Congo) |
| Berbera (Somalia) | Lusaka (Zambia) |
| Blantyre (Malawi) | Malabo (Equatorial Guinea) |
| Brazzaville (Congo) | Maputo (Mozambique) |
| Brussels (Belgium) | Mekelle (Ethiopia) |
| Bujumbura (Burundi) | Mombasa (Kenya) |
| Cairo (Egypt) | Mumbai (India) |
| Cotonou (Benin) | Muscat (Oman) |
| Dar es Salaam (Tanzania) | Nairobi (Kenya) |
| Dakar (Senegal) | N'Djamena (Chad) |
| Dammam (Saudi Arabia) | Ndola (Zambia) |
| Dire Dawa (Ethiopia) | New Delhi (India) |
| Djibouti (Rep. of Djibouti) | Niamey (Niger) |
| Douala (Cameroon) | Ouagadougou (Burkina Faso) |
| Dubai (UAE) | Pointe Noire (Congo) |
| Entebbe (Uganda) | Paris (France) |
| Enugu (Nigeria) | Rio de Janeiro (Brazil) |
| Frankfurt (Germany) | Riyadh (Saudi Arabia) |
| Guangzhou (China) | Rome (Italy) |
| Harare (Zimbabwe) | Sao Paulo (Brazil) |
| Hangzhou (China) | Seoul (South Korea) |
| Hong Kong (China) | Singapore (Singapore) |
| Jeddah (Saudi Arabia) | Stockholm (Sweden) |
| Johannesburg (South Africa) | Tel Aviv (Israel) |
| Juba (Southern Sudan) | Toronto, Ontario (Canada) |
| Khartoum (Sudan) | Victoria (Seychelles) |
| Kigali (Rwanda) | Washington, D.C. (U.S.) |
| Kilimanjaro (Tanzania) | Zanzibar (Tanzania) |
| Kinshasa (D. R. of Congo) | |

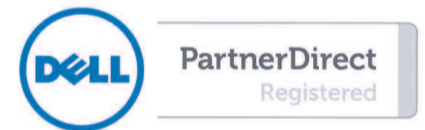
"J'ai appris à gagner grâce à Ethiopian"

Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766



A STAR ALLIANCE MEMBER

Store
OFIS



155.000
FCFA HT



Réf.16050103

Extension garantie
1 an
retour atelier

30.000 FCFA HT

#21 020 200

Initiation Bureautique

50.000 FCFA HT

#21 110 009

Ordinateur

Dell Optiplex GX755
Intel Core Duo
RAM : 1Go
Windows Original
Disque Dur 80Go
Garantie 90 jours

LibreOffice + **Antivirus Microsoft**
Offerts

• **Initiation Bureautique de base.**
Une demi journée de formation.

• **Extension de garantie 1 an retour Atelier.**
Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran,
et hors support LOGICIEL.



CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

Tel: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Maitel

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Tel: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

SOUDAN DU SUD

MSF remet en question l'engagement humanitaire de l'ONU

Des vies sont en jeu si des mesures ne sont prises immédiatement, avertit Médecins sans frontières (MSF) qui, dans un communiqué rendu public le 9 avril, déplore le « signe d'une indifférence consternante » qu'ont donné les hauts fonctionnaires de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss) en refusant d'améliorer les conditions de vie de 21 000 personnes déplacées établies sur un site inondable.

« Malgré les demandes répétées des organisations humanitaires, la Minuss n'a pris aucune mesure dans le camp en vue d'améliorer leurs chances de survie », accuse MSF qui met en cause l'engagement de l'ONU à répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables dans un pays déchiré par la guerre et qui exige que des mesures immédiates soient prises pour sauver des vies dans le camp de Tomping.

Situé dans la capitale de Juba, le camp de Tomping, administré par

les forces de maintien de la paix des Nations unies, accueille les personnes qui ont pris la fuite lorsque le conflit a éclaté en décembre. Ces déplacés s'entassent sur les basses terres du site dont personne n'ignore la nature inondable.

Maladies diarrhéiques, infections respiratoires et maladies de peau représentent déjà plus de 60% des cas à la clinique de MSF installée dans le camp. Après des retards dans sa mise en œuvre, une initiative de l'ONU visant à mettre sur pied un autre site s'est enlisée et est maintenant devenue illusoire. Les demandes répétées de MSF et d'autres organisations pour élargir le camp de Tomping en utilisant les terrains non inondables disponibles sur le site, au moins de façon temporaire pour favoriser la survie des résidents, ont été refusées sans aucune explication. Devant ce refus, la coordonnatrice d'urgence de MSF, Carolina Lopez, a déclaré : « Le refus de la Minuss d'améliorer les conditions à Tom-

ping est honteux. Lorsque les premières pluies de la saison sont tombées, 150 latrines se sont effondrées et les eaux usées se sont mélangées aux eaux de l'inondation. Des gens vivent dans des canaux de drainage naturels, car il ne reste aucun autre espace disponible, et 65 personnes doivent se partager une latrine. Les pluies, qui dureront une bonne partie des six prochains mois, sont de plus en plus torrentielles. Si rien n'est fait dès maintenant, les conséquences, déjà terribles, pourraient devenir fatales. Qu'il s'agisse d'une solution permanente ou provisoire, une expansion dans les zones sèches du camp doit se faire sans plus attendre. »

Quelques jours auparavant, la responsable de la Minuss, Hilde Johnson, avait déclaré que le camp de Tomping « risquait de se transformer à tout moment en un piège mortel » et avait annoncé sa fermeture en mai. Toutefois, seuls 1

118 résidents ont été déplacés au cours des cinq dernières semaines. Bien que cette initiative ait pu être une solution viable il y a un mois, déplacer à ce stade quelque 20 000 personnes vers un site loin d'être prêt à les recevoir, sans parler du début des pluies, est tout à fait irréaliste. En attendant, il est difficile de comprendre pourquoi l'espace disponible à Tomping ne peut être utilisé pour sauver des vies.

« Ils disent qu'il n'y a pas assez de place à Tomping, mais cet argument ne tient pas la route quand on voit, de l'autre côté des barbelés, des espaces de stationnement et de stockage bien au sec », affirme Carolina Lopez.

Outre Tomping, à Minkamman, qui ressemble davantage à un camp ouvert qu'à un site relevant de l'ONU, quelque 82 000 personnes, qui ont fui les combats à Bor, vivent aussi dans des conditions déplorables. Là aussi, l'équipe de MSF s'inquiète de la propagation éventuelle des mala-

dies d'origine hydrique. « Alors que la saison des pluies s'apprête à battre son plein, il devient chaque jour de plus en plus urgent de prendre les mesures qui s'imposent. Les retards causés par l'inflexibilité du système onusien font que si des plans ont été élaborés, pratiquement aucune infrastructure n'a été mise en place », souligne le communiqué.

« Le 18 mars, la Mission de l'ONU au Soudan du Sud a déclaré au Conseil de sécurité que la "protection des civils" était une priorité, explique Jérôme Oberreit, secrétaire général de MSF. Nous exhortons les dirigeants de l'ONU à se rappeler que la protection ne signifie pas seulement de parquer des gens dans un camp gardé. Garantir des conditions de vie adéquates est aussi primordial et doit faire l'objet d'une action urgente et pragmatique. Les gens doivent pouvoir être protégés autant de la maladie que de la violence. »

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Le Canada annonce l'octroi de fonds supplémentaires en appui du travail mené en Afrique

Lors d'un rassemblement organisé conjointement le 9 avril à Ottawa par la Fondation Aga-Khan Canada, le Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants et UNICEF Canada, le ministre canadien en charge du Développement international et de la Francophonie, Christian Paradis, a annoncé un soutien financier d'une valeur de 2 millions de dollars pour la Somalie et de 1 million de dollars pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique.

Par ces financements — dont le premier est destiné à appuyer le travail réalisé en Somalie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le second, apporté à l'Unicef pour l'aider à combattre la récente épidémie de poliomyélite en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique —, le Canada entend ainsi poursuivre la lutte contre ce fléau. Le pays continue en effet d'appuyer d'importants partenaires, comme l'OMS, l'UNICEF et le Rotary In-

ternational afin de contribuer à la réalisation de l'objectif fixé par l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite d'ici 2018. L'an dernier, le Canada s'est engagé à consacrer à cette cause 250 millions de dollars entre 2013 et 2018, et il a déjà versé plus de 100 millions de dollars à l'appui d'activités d'éradication de la poliomyélite menées partout dans le monde, notamment en Afghanistan, en République démocratique du Congo et au Pakistan.

« Tous les enfants, où qu'ils vivent, ont le droit d'envisager l'avenir avec espoir et optimisme, a déclaré le ministre Christian Paradis. C'est d'ailleurs ce qui motive l'effort du Canada à éradiquer la poliomyélite une fois pour toutes. Par le truchement de l'Initiative de Muskoka lancée par le Premier ministre, nous nous assurons que tous les enfants sont immunisés. La vaccina-

tion est l'un des investissements les plus rentables que l'on puisse consentir en matière de santé dans le monde, car elle sauve environ 2,5 millions de vies chaque année. Tant que la poliomyélite existe dans le monde, notre gouvernement demeurera un partenaire indéfectible de la lutte pour enrayer cette maladie à tout jamais. »

De son côté, le président et chef de la direction de l'Unicef Canada, David Morley, a appelé à des engagements financiers plus importants pour endiguer la poliomyélite. « Pour rayer définitivement cette maladie de la carte, nous devons nous appuyer le soutien constant de donateurs généreux comme le gouvernement du Canada, lequel est absolument essentiel, car il nous permet de rejoindre des enfants dans les régions les plus éloignées et défavorisées et dans les régions touchées

par un conflit, a-t-il déclaré. L'appui continu du Canada à l'éradication de la poliomyélite à l'échelle planétaire renforce sa position de chef de file mondial en matière de santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. »

« Le Canada est à l'avant-plan de cette initiative mondiale, a déclaré quant à lui, Bruce Aylward, sous-directeur général chargé de la poliomyélite et des situations d'urgence à l'OMS. Par l'intermédiaire de son gouvernement, de ses institutions et de ses organisations, il a fourni des ressources financières et techniques essentielles à l'éradication définitive de la poliomyélite. Nous avons besoin du leadership du Canada afin d'obtenir les ressources financières qu'il nous faut pour mener cette tâche à bien, mais aussi de plaider auprès des dirigeants des pays où la maladie sévit toujours pour que tous les en-

fants soient vaccinés. »

Le mouvement Rotary a saisi cette occasion pour rendre hommage au gouvernement canadien pour le soutien qu'il accorde depuis longtemps à l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite. « Sa détermination à enrayer la poliomyélite fait du Canada un véritable chef de file ; les leçons que nous tirons de l'expérience seront en outre appliquées à d'autres enjeux liés à la santé des mères et des enfants dans le monde », a fait remarquer Wilfrid J. Wilkinson, conseiller national PolioPlus au Rotary International.

Signalons que le Canada a été le premier pays à contribuer à l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, lancée en 1988 par des gouvernements nationaux, l'OMS, le Rotary International, les centres de contrôle et de prévention des maladies des États-Unis et l'Unicef.

N.N'G.



HOME L'AGENCE IMMOBILIERE

BRAZZAVILLE CENTRE :
VILLAS ET APPARTEMENTS À LOUER
CONTACT : 06.876.34.88

Weekend NON STOP !!!



Avec **Masolo**  **Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

WARIDTEL
Passer à l'acte

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

BUROTOP IRIS

Non seulement la meilleure qualité
mais en plus la même offre au Congo !

parafoudre parasurtenseur
9.900

CM USB 4 Go
3.900

Cartouche HP 122 à 7.500 FCFA HT



www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 80 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Kati Mabou - après Rond Point Kassi - Tel: 04 453 53 53 - 08 958 87 68



**SIEGE: AVENUE FELIX EBOUE, IMMEUBLE << LE 5 FEVRIER 1979 >> BP 2818
CENTRE VILLE - CONGO BRAZZAVILLE**

**AGENCE DE POINTE-NOIRE: ZONE PORT, 26; RUE SIKOU DOUME PRES DE
L'HOTEL LE FEZ BP 664- Tel: 06 668 11 53**

**AGENCE DE BRAZZAVILLE: ZONE DE FRET DE L'AEROPORT MAYA MAYA
BP 2318- TEL: 06 668 11 45**


COMMISSIONNAIRE EN DOUANE COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT CONSIGNATAIRE

AGRÉE CEMAC

geoworks-group.com



contact@geoworks-group.com



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

BULLETIN D'ABONNEMENT

MES RÉFÉRENCES

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :


Ville : Code postal :

Tél. : E-mail :

Titre d'abonnement : 3 mois 6 mois 1 an

Mode de paiement : Chèque Espèces

Date et signature



**NB : Ce coupon est à retourner sous pli fermé aux adresses suivantes : BRAZZAVILLE : 84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers / Mpila, Tél. : + 242 06 632 55 41, 06 634 93 33, 05 548 46 16
 POINTE-NOIRE : Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les palmiers (à côté de la Radio Congo), Tél. : + 242 06 963 31 34
 RDC - KINSHASA : 1430, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombé, Tél. : +243 015 166 200**



THURAYA ET AIRTEL AFRICA ENTRENT EN PARTENARIAT POUR APPORTER UNE CONNECTIVITE MOBILE PAR SATELLITE À 17 PAYS EN AFRIQUE

- Un partenariat unique pour étendre la connectivité mobile et aider à réduire la division numérique en Afrique.
- Les réseaux de distribution de airtel Africa offriront une gamme complète des produits satellite Thuraya y compris SatSleeve, les téléphones satellites XT ainsi que des terminaux mobiles par satellite à large bande.

Le 31 Mars 2014 à Nairobi au Kenya, la société Thuraya Télécommunications Company, un des opérateurs mobiles pionniers en matière de services de téléphonie mobile par satellite, et Bharti airtel International BV, ont annoncé avoir conclu un partenariat afin d'offrir aux clients de **airtel Africa** des produits et des services mobiles par satellite dans 17 pays africains. Les clients de **airtel Africa** bénéficieront grâce à ce partenariat d'une connectivité vocale et à large bande par l'intermédiaire du réseau des satellites Thuraya dans les régions les plus isolées du continent.

À partir du mois de Mai, **airtel Africa** commercialisera ses produits et ses forfaits à travers ces réseaux de distribution et par l'intermédiaire de l'équipe du compte « Entreprise ».

L'extension des réseaux mobiles dans les régions éloignées ou rurales présente à la fois des obstacles géographiques et des défis d'affaires pour relier les gens en Afrique. Le réseau satellite de Thuraya contribue à combler la division numérique en fournissant un moyen immédiat et rentable pour airtel Africa afin d'étendre sa couverture, tout en générant de nouvelles sources de revenus et en fournissant une connectivité essentielle. Le service mobile par satellite de Thuraya peut répondre aux besoins téléphoniques et de données de communication des utilisateurs d'Airtel Africa dans les secteurs de l'exploitation minière, l'énergie, les médias, le gouvernement et les ONG humanitaires.

Samer Halawi, PDG de Thuraya a déclaré : « *Le partenariat de Thuraya avec airtel Africa est un développement très positif qui contribue à réduire la division numérique en Afrique. Nous sommes conscients de l'impact énorme que peut avoir l'accès à des communications fiables sur la vie des gens. Le réseau robuste des satellites Thuraya permettra à airtel Africa de fournir à ses clients, consommateurs et entreprises, des services téléphoniques et de données fiables de haute qualité. Thuraya est bien positionné pour soutenir des opérateurs mobiles comme airtel Africa qui cherchent à étendre leur réseau et services avec des solutions par satellites* ».

Pour sa part, **Christian de Faria**, PDG de **airtel Africa** a affirmé qu' « *Offrir une connexion solide dans de nombreuses régions isolées de l'Afrique représente un défi. Ce partenariat nous permet d'étendre notre couverture et nos services pour les entreprises et les consommateurs qui vivent ou travaillent dans des régions très isolées.*

Les services par satellite de Thuraya seront combinés avec des appels téléphoniques de haute qualité et de l'accès au large débit auxquels nos clients sont habitués dans nos centres urbains ».

A PROPOS DE BHARTI AIRTEL

Bharti airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 289 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de janvier 2014. Pour en savoir plus, consultez le site www.airtel.com.

Pour de plus amples informations, contacter :

Shereen Hanafi
Director of Communications, Thuraya
Tel: + 971-4-4488-888
Email: corporatecomms@thuraya.com



Michael Okwiri
Vice President of Communications & PR, **airtel Africa**
Email: Michael.Okwiri@africa.airtel.com

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Les parlementaires visitent l'École de peinture de Poto-poto

Après deux jours de travaux, les membres de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (Cécac) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) ont visité, le 9 avril, l'École de peinture de Poto-Poto, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville.

Cette mission de travail, qui a débuté le 7 avril, a permis aux parlementaires de se faire une image de ce qu'est l'art congolais. «La commission ne s'occupe pas seulement de l'éducation, mais aussi des affaires culturelles. Il nous paraissait important, après avoir discuté pendant deux jours sur d'autres aspects de la commission, de visiter une structure culturelle au Congo. J'apprécie énormément l'art africain, et surtout l'art congolais. Ces œuvres sont impressionnantes, et c'est un honneur pour le Congo d'avoir une école de qualité», a affirmé le président de la Cécac, Didier Berberat.

Ces tableaux représentent généralement des scènes de vie courante, la faune et la flore, les Miké (petits personnages), l'écriture musicale. Après cette visite guidée dans la salle d'exposition, les parlementaires venus de divers horizons ont acheté des toiles, parmi les collections des artistes peintres, émerveillés par les couleurs et les illustrations de ces tableaux.

Au terme de la visite, le président de la Cécac de l'APF a signé le livre d'or pour graver le souvenir de leur passage dans cette école. «Il y a beaucoup de tableaux qui m'ont



Didier Berberat signant le livre d'or de l'École de peinture de Poto-Poto (© DR).

impressionné. Ce sont des tableaux de grande qualité qui illustrent la vie africaine. L'APF n'est pas un opérateur de la Francophonie, mais peut susciter et faciliter des échanges. Si elle ne peut pas organiser, à titre d'exemple, une exposition d'artiste congolais en Europe ou ailleurs, l'APF peut par contre favoriser ce genre d'échanges. Nous ferons en sorte qu'il y ait une ouverture de la part des galeries, ainsi que des écoles à l'étranger», a conclu Didier Berberat.

Pour rappel, l'École de peinture de Poto-Poto est née à l'époque coloniale, vers les années 1940. Les pionniers étaient principalement des peintres français installés au Congo, mais actuellement, le rayonnement de la peinture congolaise est assuré par l'Association des artistes peintres de Poto-Poto et certaines individualités.

Députés et sénateurs de la Cécac

ont débattu, le 8 avril, de l'éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie ; la formation professionnelle ; la liberté de la presse ; et le VIH/Sida. «La table ronde sur la liberté de la presse, la responsabilité et la formation des journalistes a permis aux participants de mener des réflexions constructives sur la pratique de la presse, au moment où les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont en plein essor», a déclaré la deuxième vice-présidente du Sénat, Jeanne Émilie Ngoto.

Concernant l'éducation, l'expérience suisse en matière de formation qualifiante des jeunes a été mise en avant. Astreints à la recherche constante de valeur ajoutée sur des problématiques d'intérêt commun, les parlementaires se sont engagés à faire pression sur leur gouvernement et à jouer leur rôle dans la prise de décision.

Josiane Mambou Loukoula

MUSIQUE

L'ambassade des États-Unis organisera un concert de Jazz à l'IFC

C'est ce qu'a déclaré la diplomate américaine au Congo, Stephanie Sullivan, à sa sortie d'audience ce jeudi 10 avril, chez le ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso.

L'entretien entre les deux personnalités a porté sur la coopération

culturelle. La diplomate américaine, qui a pris ses fonctions au Congo tout récemment, a bien voulu s'entretenir avec le ministre congolais de la Culture et des arts. «Comme je suis arrivée il n'y a pas très longtemps, c'était ma première visite de courtoisie

chez le ministre. Nous avons beaucoup parlé des domaines de la culture, l'art, la musique, la littérature... Nous avons toujours entretenu une bonne collaboration dans le passé et nous continuons sur cette même lancée», a-t-elle déclaré.

Stephanie Sullivan a ensuite annoncé que l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Congo, organisera une activité musicale, le 26 avril, à l'Institut français du Congo (IFC). Il s'agit de la célébration de la Journée mondiale du jazz. «Nous organisons cette activité en partenariat avec le Fespam et l'IFC. Des orchestres et musiciens congolais prendront part à cette activité. Car il y a beaucoup de liens qui existent entre la musique du Congo et le jazz. C'est vraiment mondial et j'invite les gens à venir assister à cette activité», a-t-elle conclu.

Bruno Okokana



L'ambassadrice des États-Unis d'Amérique s'entretient avec le ministre de la Culture et des Arts du Congo.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DU PATRIARCHE ÉDOUARD MOUGANY

Journée du samedi 12 avril 2014

17h50 : arrivée de la dépouille à Brazzaville par vol AF aéroport Maya-maya.

Journée du lundi 14 avril 2014

A-Brazzaville

8h30 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville

8h45 – 10h30 : recueillement au lieu de la veillé (1802, avenue des Trois Martyrs)

10h30 : départ pour l'église Saint-Pierre-Claver de Bacongo

12h00 – 13h00 : Office religieux

Départ pour l'aéroport de Maya-maya

13h30 : Transfert de la dépouille à Kindamba Ngouédi (Vol spécial).

Journée du mardi 15 avril 2014

B-Kindamba Ngouedi

9h30 : Rites funéraires (suite)

Recueillement

11h30 : office religieux

12h30 : inhumation

Fin de la cérémonie



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE BENES CHRISHNA KANGA

Mme Charlotte Apendi et les enfants Adzodié (Dénise, Édith, Isabelle et Nély), informant, parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur fils, neveu, petit-fils, Benes chrishna Kanga, décédé le vendredi 4 avril à Pointe-Noire, se présente comme suit :

Date : jeudi 10 avril

15h00 : Arrivée de la dépouille mortelle à Brazzaville

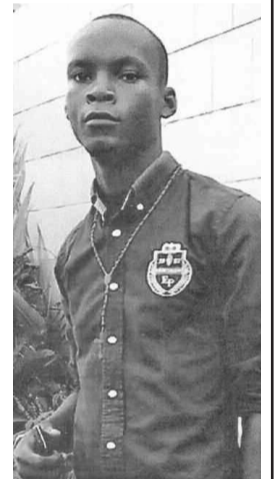
Vendredi 11 avril

-9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

-10h : recueillement au domicile familial sis n°171 de la rue Saint-Paul (arrêt de bus Mboulé Talangaï, Petit chose)

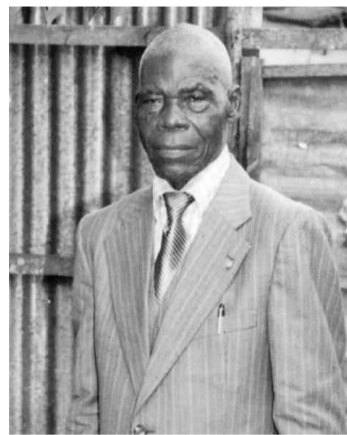
-14h 00 : départ pour le cimetière privé Bouka

-16h : retour et fin de la cérémonie



IN MEMORIAM

12 avril 2012– 12 avril 2014, voilà deux (2) ans que vous nous aviez quitté M. NIAMBA Simon « De sirène » le temps qui passe n'efface pas le souvenir, que tous ceux qui l'ont connu joignent leurs prières aux nôtres : le colonel Nyamba Jean Marie, Desmard Niamba, enfants, petits fils et arrière petits fils .



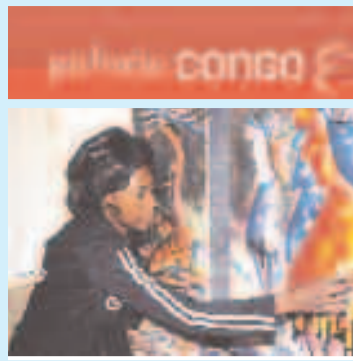
11 avril 2009 – 11 avril 2014 Il y a cinq (5) ans jour pour jour que le Seigneur a rappelé auprès de lui son humble serviteur Ganga Chrysologue – Benizet (Makoye). La famille Ganga prie tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son égard.

A cet effet une messe pour le repos de l'âme sera dite en l'église Sainte Rita de Moukondo à 10h00. Ya Makoye nous ne t'oublierons jamais.



11 avril 2010 – 11 avril 2014, voilà quatre ans que M. Mananga Henri nous a quitté. En cette date de triste anniversaire, Sebastien Mahoua Nsemy, Pierre Mouanda Nsemy, Emilienne Mohonbo et Mana (Dania Cardorelle, Lola, Carella, Alfate, Clarence, Lionel) joignent leurs prières pour que ton âme repose en paix. Merci.





ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 14 avril au 14 juin 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"




Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
 - ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
 - ASSURANCE MALADIE
 - ASSURANCE VOYAGE
 - ASSURANCE TRANSPORT
 - ASSURANCE GLOBALE BANQUE
 - ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 - ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 - ASSURANCE INCENDIE
 - ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 - ASSURANCE SCOLAIRE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU**
Protégez votre entreprise dès maintenant!



AMC Telecom
VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à
123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
 Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Acer Celeron (Rouge et Gris)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Garantie 1 an



Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



M. Twanga de Tidet Brice Murille et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de Twanga Tidet Yala dia Fouetolo survenu le 1^{er} avril des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient à son domicile à Moukondzi Nguaka. L'inhumation est prévue pour le vendredi 11 avril au cimetière Loukanga 2

NÉCROLOGIES

Jeudi 10 Avril :

-Mise en bière à la morgue municipale de Pointe-Noire (le corps reste à la morgue après la mise en bière)
 Soir : Grande veillée (Animation Bane Bu Siane)

Vendredi 11 Avril :

10h00 : Levée du corps à la morgue pour l'église Notre Dame (Centre ville)
 11h00 : Messe, oraison funèbre après l'Eucharistie « avant de l'Abbé Pambou)
 13h00 : Départ de l'Eglise Notre Dame pour l'Aéroport Agosthino Neto Formalités
 18h00 : Départ du corps pour Brazzaville par le vol TAC

Samedi 12 Avril 2014 :

9h00 : Départ de la dépouille mortelle pour Bangui (République Centrafricaine) par le vol TAAG.



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, la veuve Bongo, née Essama Bora Henriette et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, de la disparition tragique le 8 avril à Brazzaville, de leur petit frère et fils, Bongo Gockard «Gogo». La veillée mortuaire se tient au n° 1 de la rue Ngonny, à Talangaï, arrêt de bus PSP Kibeliba. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



CIEHC-2 : Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo
14-16 Avril 2014, Brazzaville, République du Congo
«Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval Pétrolier pour
Accompagner le Plan de Développement National 2012-2016»
Site web: www.ciehc.com

Communiqué de Presse

Le Gouvernement de la République du Congo, par le biais du Ministère des hydrocarbures de la République du Congo et en partenariat avec la Société AME Trade Ltd UK organisera du 14 au 16 avril, au Palais des Congrès de Brazzaville, la Deuxième Edition de la Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo (CIEHC-2). Cet événement d'envergure internationale a pour thème principal: « Valoriser de nouvelles ressources en hydrocarbures et renforcer les infrastructures du secteur de l'aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016 ».

La CIEHC-2 s'est donnée l'option de se tenir tous les deux ans. Et, au demeurant elle s'est déjà établie comme la plate forme de rencontre la plus importante de l'industrie des hydrocarbures dans la sphère du golfe de guinée.

De façon pratique la CIEHC-2 s'articulera autour de trois journées de présentations à caractère scientifique et technique, appuyées par des ateliers interactifs et suivies d'excursions touristiques.

Il convient de noter si opportunément, que la Première Edition de la CIEHC qui s'était tenue à Brazzaville du 4 au 6 octobre 2011 avait été un véritable succès avec la participation de plus de 500 participants, 51 intervenants et 27 exposants venant de 23 pays.

Ainsi, la République du Congo se détermine aujourd'hui comme acteur majeur de l'industrie des hydrocarbures en Afrique, et compte notamment parmi les cinq premiers pays producteurs.

A l'évidence, en participant à la CIEHC-2 vous aurez l'opportunité de découvrir les potentialités immenses que regorgent l'industrie congolaise des hydrocarbures, à savoir :

Découvrir le potentiel des zones profondes, pré-salifères, post-salifères et zones pétrolières profondes du Congo. L'exploration est en cours et des découvertes

encourageantes ont été faites.

Cependant, de nombreuses zones restent encore inexploitées. Les blocs pétroliers on shore dans le bassin de la cuvette congolaise existent, mais sont encore sans valorisation significative.

Apporter des solutions techniques pour la rénovation des champs pétroliers matures et des gisements à faibles rendements.

Les champs pétroliers matures à l'image de ceux des permis de Madingo Marine VI et Marine VII pourraient avoir une production plus prometteuse avec une technologie d'extraction plus pointue. Il existe un potentiel de développement des gisements marginaux avec l'utilisation de nouveaux procédés telles que la fracturation hydraulique dans les champs de Mengo-Bindi-Kundji, ou l'injection de vapeur dans le champs Emeraude.

Les compagnies de services permettent d'entreprendre d'autres opportunités allant de nouvelles découvertes à des projets de grande envergure tel que : Moho Nord où des investisseurs nouveaux et existants vont injecter 10 milliards de dollars USD, afin de produire l'équivalent de 140 000 barils par jour (bep/j) d'ici 2017. Récemment, une découverte d'hydrocarbures a été faite à Nene Marine I, faisant partie du permis Marine XIII ;

Le projet Lianzi, en cours de développement par différents partenaires, devrait connaître une production s'élevant à 46 000 bjp d'ici 2015, et l'investissement pourrait dépasser 2 milliards de dollars.

Les réserves du Congo en gaz sont estimées à plus de 100 milliards de mètres cubes. Cependant, de faibles quantités sont traduites en termes monétaires. Les projets destinés à valoriser les ressources de gaz au Congo sont représentés essentiellement à ce jour par la Centrale Electrique du Congo (CEC), qui utilise le

gaz des réserves pétrolières de Mboundi ; celles-ci permettront à terme de construire à Djeno une nouvelle centrale électrique d'une puissance de 300 à 450 MW. Ce projet sera davantage renforcé par le gaz devant provenir de l'exploitation des gisements du permis de Litchendjili.

Se familiariser avec le nouveau cadre juridique et fiscal du secteur pétrolier et gazier, dont les évolutions découlent d'une adaptation aux tendances actuelles de l'industrie mondiale des hydrocarbures, en remplacement du cadre en application depuis 1994 et qui connaît des insuffisances.

Les entreprises opératrices, ainsi que les experts et les consultants pourront également confronter leur point de vue sur la politique du Congo en matière de Contenu Local, la formation, le développement durable et la révision des textes sur l'hygiène, la sécurité industrielle et l'environnement.

Il sera porté aussi à la réflexion, les conditions possibles d'identification des projets de pétroles non conventionnels susceptibles de correspondre à la récupération d'entre 500 millions à 2,5 milliards de barils de réserves de sables bitumineux.

Explorer le secteur en aval de l'industrie du pétrole, y compris le projet d'une nouvelle raffinerie, avec de capacités nouvelles de stockage, de transport et de distribution des produits pétroliers.

Date: 30.01.2014

Pour toute information, veuillez contacter :
-Demande du Programme, Brochure et Inscription

Comité d'organisation
Email : ciehc@ametrade.org Tel : + 44 (0) 207 700 4949
-Demande partenariat média ou accréditation presse
Service Marketing
Email: patricia@ametrade.org Tel : +237 78 57 01 01
ou +242 06 858 96 59

**Sous le Très haut-patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO
Président de la République, Chef de l'Etat**

Thème principal:



**Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures
et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval
pétrolier pour accompagner le Plan de
Développement National 2012-2016**

**Deuxième Edition de la Conférence
Internationale & Exposition sur les
Hydrocarbures au Congo**



14 - 16 Avril 2014

Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo

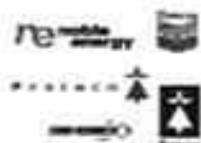
SPONSOR PRINCIPAL



SPONSOR PLATIN



SPONSORS OR



SPONSOR ARGENT



SPONSORS BRONZE



SPONSOR ASSOCIE



SPONSORS SESSION



ORGANISATEUR



HYDROCARBURES

Plus de 800 000 km² à mettre en valeur

Il s'agit de trois bassins sédimentaires renfermant un important potentiel pétro-gazier pratiquement inexploré.

Avec le vote attendu au Parlement de la loi sur les hydrocarbures et sa promulgation prochaine par la présidence de la République, l'espoir est d'ouvrir une nouvelle page en hissant la RDC au diapason d'autres pays producteurs et exportateurs africains de pétrole. En effet, il faut pour le pays une législation pétrolière très attractive, ont estimé les experts, qui pensent que le pays a besoin d'attirer des investissements lourds dans ce secteur pour arriver justement à mettre en valeur ces trois grands bassins. Dans l'état actuel des débats sur la législation pétrolière, l'idée de taille est de susciter l'intérêt des investisseurs nationaux et étrangers à travers des aménagements tant fiscaux que contractuels.

À titre illustratif, la collecte des



Le bassin côtier à Muanda (Bas-Congo)

données sur les grabens Albertine et Tanganyika, deux sous-bassins, reste déterminante pour attirer les majors devant l'épuisement manifeste du bassin côtier. Ces données permettront à la RDC de

négocier plus habilement les contrats de partage de production qui permettent aux autorités congolaises de jouer un rôle plus accru à travers un cadre de contrôle relativement étroit des

activités pétrolières. Le pays conserve la propriété de la production, contrairement aux accords de convention en vigueur dans certains contrats ayant encore cours légal en RDC.

Au niveau de ces sous-bassins, il a été observé des particularités de plusieurs ordres. Contrairement aux bassins côtiers, les bassins du graben sont confinés, et les gisements sont presque localisés en raison de la faiblesse des fuites et migrations. Le graben Albertine en partage avec l'Ouganda a déjà montré des indices d'huile de surface et des roches mères tant du côté congolais qu'ougandais. C'est le signe de l'existence possible des potentialités pétrolières. En se basant sur les données de forage dans la partie ougandaise, l'on peut extrapoler en établissant les réserves possibles à des millions de milliards de barils. Mais il faut d'abord arriver à cerner les parties intéressantes où l'on peut trouver des hydrocarbures dans un sous-bassin difficile d'accès. La réalité est la même pour le graben Tanganyika en partage avec la Tanzanie et le Burundi.

Laurent Essolomwa

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Carte sim à 50 dollars, fini la polémique !

Pour le ministère des PT&NTIC, l'acquisition de la carte sim dans la rue et la vente au premier venu, sans pièce d'identité, consacrerait un régime d'anarchie qui n'existe dans aucun pays au monde.

Lorsque le ministre des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT&NTIC) avait émis son vœu de voir la carte sim être vendue à 50 dollars au motif de renflouer les caisses de l'Etat, il a été vite été rappelé à l'ordre par plusieurs intervenants du secteur. Une proposition qui a suscité un grand débat dans les milieux intéressés où l'approche de Tryphon Kin Kiey Mulumba avait visiblement du mal à passer. Les opérateurs cellulaires ont rejeté cette proposition en totale déconnexion avec les réalités socioéconomiques du pays. De leur côté, les consommateurs n'ont pas manqué d'exprimer leur réprobation trouvant exagérée l'offre de Kin Kiey Mulumba, eux qui à l'heure actuelle déboursent à peine une modique somme de 200 FC, soit 0,02 dollars pour se procurer la carte sim.

En pensant porter celle-ci à 50 dollars, d'aucuns pensent que le ministre des PT&NTIC se moque éperdument du social des Congolais à l'heure où tout devrait plutôt concourir à démystifier la téléphonie mobile ainsi que l'Internet de débit suffisant (128kbit/s au moins) à l'horizon 2015. Un accès communautaire à ces deux services dans chaque agglomération de 2000 habitants ou plus est donc requis de manière à rendre les TIC accessibles à la majorité de la population. C'est à

ce niveau que la proposition du ministre cloche pour autant qu'elle tend à faire de la téléphonie la chasse gardée des plus nantis, estime une certaine opinion.

C'est aux fins de préciser le sens de sa proposition que le ministre Tryphon Kin Kiey vient de réagir à travers un communiqué officiel de son ministère. Il y est dénoncé « une vaste campagne de désinformation des Congolais ». Et de préciser que « ni le ministère des PT&NTIC, ni le gouvernement de la République n'ont fixé un quelconque prix de la carte sim ». Démentant ce qu'il considère comme des « informations de mauvais goût », le ministère tente de recadrer les choses. La fameuse proposition procéderait d'un constat amer, à savoir « l'acquisition de la carte sim dans la rue et la vente au premier venu, sans pièce d'identité », une pratique tendant à consacrer « un régime d'anarchie qui n'existe dans aucun pays au monde où l'acquisition d'une carte sim est strictement réglementée ». C'est pour mettre fin « à cette anarchie attentatoire à la sécurité publique et à la vie privée des Congolais et des Congolaises par la pratique d'appels anonymes et le vagabondage des cartes sim, alimentant la fraude sur les appels internatio-



Le ministre Kin Kiey Mulumba

naux entrants par les sim box » que la sulfureuse proposition a été faite.

D'où l'examen au niveau du gouvernement du projet portant sur une nouvelle fiscalité dans le secteur des télécommunications considéré comme porteur de croissance. Le ministère des PT&NTIC qui déclare « disposer d'éléments objectifs, aussi bien sur le système d'acquisition d'une carte sim à travers le monde que sur ce qui est faisable ou pas dans notre pays » reste convaincu de la justesse de sa proposition. Et d'asséner le coup fatal à ses détracteurs en précisant que dans son rôle de service d'assiette, il « recherche, sans désespérer, les moyens permettant à l'Etat congolais de mettre le cap sur l'émergence qui, seule, permettra de rendre le Congo, plus beau qu'avant ».

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'abbé Malu-Malu appelé à élaborer une feuille de route conforme à la Constitution

Pour l'Asadho, la Céni ne peut conditionner l'organisation des élections à la révision de certaines dispositions constitutionnelles ou légales.

L'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a exhorté le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), l'abbé Malu-Malu, à élaborer une feuille de route conforme à la Constitution. C'était dans un communiqué du 8 avril dans lequel cette ONG fait part de ses inquiétudes face aux hypothèses mentionnées dans la feuille de route de la Céni relative à l'organisation des élections prochaines en RDC. Pour l'Asadho, en effet, la Céni est tenue d'organiser les élections conformément aux dispositions constitutionnelles et légales en vigueur en tenant compte des échéances des mandats électoraux en cours. « À cet égard, elle ne peut conditionner l'organisation des élections à la révision de certaines dispositions constitutionnelles ou légales », a noté cette ONG.

Faisant référence à la feuille de route publiée par la Céni, l'Asadho relève que l'attitude de cette institution viole les dispositions des articles 211 de la Constitution et 3 de la loi électorale qui définissent sa mission. « Cette mission ne peut être exécutée que conformément à la Constitution et à la loi électorale. Ce qui revient à dire que toute proposition contraire à la Constitution est dangereuse et constitue une menace pour la jeune démocratie », a rappelé cette organisation.

Dans l'optique d'une feuille de route respectant la Constitution, l'Asadho exhorte le chef de l'État à tenir ferme contre toute tentative de révision constitutionnelle initiée par les membres de la majorité présidentielle. Alors que le président de la Céni a été appelé à renoncer aux propositions anticonstitutionnelles et illégales de sa feuille de route et à rendre publique, dans les meilleurs délais, la feuille de route conformément aux exigences de la Constitution et de la loi électorale tout en tenant compte des échéances de mandats électoraux en cours.

Tout en appelant les responsables politiques de faire preuve de responsabilité, de la culture démocratique et de la maturité politique en plaçant les intérêts du pays au dessus de toutes les ambitions partisans, l'Asadho a recommandé aux organisations de la société civile de se mobiliser et de rester vigilantes pour faire échec à toute démarche tendant à porter atteinte à la démocratie.

L'Asadho a, en effet, noté que la feuille de route de la Céni présente plusieurs propositions dont celle relative à l'organisation de l'élection au suffrage indirect des députés provinciaux, sénateurs, bourgmestres, gouverneurs de province, maires et conseillers urbains. « Cette proposition viole les dispositions de l'article 197 de la Constitution et devra conduire inévitablement à la révision de la Constitution en vigueur en République démocratique du Congo, ce qui crée une insécurité constitutionnelle si, à chaque élection, l'on devra réviser la Constitution pour satisfaire les intérêts de certains groupes politiques », a-t-elle fait observer.

Lucien Dianzenza

VIOLENCES SEXUELLES

L'ONU prône l'intensification de la lutte contre l'impunité

Trois mille six cent trente-cinq victimes ont été recensées en RDC de janvier 2010 à décembre 2013 dont 73% sont des femmes.

Depuis le 9 avril, un nouveau rapport de l'ONU sur la situation des violences sexuelles en RDC est disponible. Il s'agit d'un document de trois cents pages qui passe en revue les progrès réalisés ces dernières années sur cette thématique en ciblant la période comprise entre janvier 2010 et décembre 2013. Ce nouveau rapport onusien renseigne que trois mille six cent trente-cinq victimes ont été recensées dans la période susdite dont 73% des femmes, soit dix-neuf fois plus de victimes que de personnes condamnées. Les cas des violences sexuelles enregistrées sont essentiellement le fait des groupes armés opérant dans l'est de la RDC et des forces gouvernementales congolaises (Fardc), responsables d'un



Les Fardc responsables d'un tiers des cas de viols recensés entre janvier 2010 et décembre 2013

tiers des viols.

Il ressort cependant de ce nouveau rapport qu'il reste encore beaucoup à faire pour éradiquer ce fléau sur le

territoire congolais. Des progrès réalisés ne seraient que timides pendant que la volonté politique peine à se traduire sur le terrain. En

effet, les enquêteurs de l'ONU ont noté que les coupables échappent presque toujours à la justice que les officiers supérieurs sont rarement poursuivis pour ces genres des fortraires. Seulement cent quatre-vingt-sept condamnations à des peines de prison allant de dix mois à vingt ans ont été prononcées en cette période par des tribunaux militaires. Certes, il s'agit là d'une évolution par rapport aux dernières statistiques, mais la vérité est qu'on est encore loin du compte.

Plusieurs raisons peuvent, en effet, justifier cet état de choses notamment la persistance de l'insécurité dans l'est de la RDC où la présence de la Monusco ne semble pas tout régler. L'absence de l'autorité de l'État dans certains territoires est durement ressentie par les populations locales devenues la proie facile des groupes armés. C'est non sans raison que le chef des opérations de

maintien de la paix de l'ONU, Hervé Ladsou, exhorte le gouvernement à vite combler le vide et à restaurer l'autorité de l'État dans les territoires jadis libérés de l'emprise des groupes armés où le besoin se fait cruellement sentir.

L'ONU a, par ailleurs, recommandé à l'État congolais à accorder un grand intérêt dans la lutte contre l'impunité et à conclure rapidement des enquêtes efficaces et indépendantes, lesquelles enquêtes devront se matérialiser par les poursuites des auteurs présumés, y compris ceux ayant une responsabilité de commandement. Autre recommandation onusienne : l'assistance juridique gratuite des victimes, la création en leur faveur d'un fonds de réparation et l'adoption d'une loi sur la protection des victimes et des témoins souvent cible de menaces et de tentatives d'intimidation.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Des inquiétudes pour la vie de quatre travailleurs humanitaires enlevés

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), Moustapha Soumaré a appelé à une solidarité de toute la communauté.

La communauté humanitaire reste inquiète pour la vie de quatre travailleurs de l'ONG Médecins Sans Frontières, enlevés dans le Nord-Kivu. Dans une déclaration faite le 9 septembre, le coordonnateur humanitaire en RDC, Moustapha Soumaré, a noté que ces actes sont une grave violation aux droits de l'Homme et au droit humanitaire international.

En dénonçant cette intolérance, Moustapha Soumaré a indiqué que cette dernière est une entrave à l'action humanitaire, mettant à la fois en péril les populations dans le besoin et les acteurs humanitaires. « J'appelle à leur libération ainsi qu'à

celle de tous les civils pris en otage dans la région », a souligné le coordonnateur humanitaire en RDC.

Moustapha Soumaré a, en outre, invité la communauté humanitaire - agences des Nations unies, ONG internationales et nationales - à se montrer solidaires avec les familles. Il a également plaidé pour un plus grand respect des principes humanitaires d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Ces quatre travailleurs humanitaires de l'ONG Médecins sans frontières ont été enlevés il y a neuf mois dans la localité de Kamango, au Nord-Kivu, alors qu'ils étaient en plein exercice de leur fonction. Jusqu'à ce jour, l'organisation demeure sans nouvelle à leur sujet, alors que l'inquiétude monte chaque jour d'un cran au sein de l'organisation et de toute la communauté humanitaire œuvrant en RDC.

Déjà, des actes de vandalisme et de terrorisme contre les humanitaires ont conduit à la cessation d'activités des agences et organisations humanitaires dans plusieurs parties des provinces de l'Est. Par crainte, plusieurs organisations ont, en défaut d'arrêter carrément les activités, diminué leur personnel.

Dans tous ces cas, les conséquences ont toujours été incommensurables pour les populations bénéficiaires des actions menées par ces humanitaires. Car ces agences ou ces organisations sont d'un grand soutien aux populations déplacées et d'autres auxquelles elles apportent secours en besoins de première nécessité ou dans la reconstruction des infrastructures en vue de leur permettre de continuer la vie ou de la recommencer.

Lucien Dianzenza

TERRITOIRE DE BÉNI

Médecins sans frontières plaide pour la protection des otages

L'ONG internationale à caractère humanitaire s'inquiète du sort de ces personnes parmi lesquelles quatre de ses collègues congolais ont été enlevés depuis neuf mois dans ce territoire.

Dans un communiqué de presse, Médecins sans frontières (MSF) demande aux autorités congolaises de prendre des précautions pour préserver la vie des otages au cours de la troisième phase des opérations militaires menées par les Fardc, avec l'appui de la Monusco, contre les groupes armés.

MSF apprécie le fait que les autorités congolaises affichent la volonté de soustraire les populations à la menace des groupes armés accusés d'attaques meurtrières, et notamment mis en cause dans l'enlèvement et la disparition de plusieurs centaines d'habitants du Nord-Kivu. Pour cette ONG, la population a déjà payé un lourd tribut à la violence, en

s'alarmant sur les conséquences des combats en cours et sur le sort des Congolais détenus par les groupes armés. « Dans le cadre des opérations militaires conjointes menées actuellement, MSF demande d'urgence que toutes les précautions soient prises pour que la protection des otages soit considérée comme une priorité », souligne ce communiqué. « En dépit de tous nos efforts et d'une collecte de nombreux témoignages, nos recherches comme celles de tous les Congolais affectés par ce type de disparition se heurtent à l'incapacité d'entrer directement ou indirectement en contact avec les personnes enlevées », explique le président de Médecins sans frontières, Dr Mego Terzian. Car neuf mois après les faits, l'incertitude demeure quant au sort de l'équipe MSF, dans un contexte de recrudescence d'enlèvements observés

depuis le début de l'année 2013.

Au moment où les opérations militaires sont en cours, à en croire ce communiqué, MSF multiplie les démarches pour retrouver les membres de son équipe. « Devant la durée des combats et leur intensité, nous sommes particulièrement inquiets du sort des otages, d'autant qu'aucun d'entre eux n'a été libéré à ce stade », poursuit Mego Terzian.

Pour rappel, c'est au cours des attaques du 11 juillet 2013 à Kamango, une localité située à 80 km au nord-est de Béni que plusieurs personnes ont été tuées, d'autres enlevées et des dizaines de milliers d'habitants ont fui en direction de l'Ouganda. Sur la liste des personnes disparues figurent quatre membres de MSF en mission d'évaluation dans ce coin du pays.

G.O.T.

BAD/COMMISSION EUROPÉENNE

Un accord de renforcement de partenariat

Les deux parties ont signé, le 3 avril, pour une bonne utilisation des fonds limités d'assistance au développement par des méthodes financières innovantes et en débloquent de nouveaux investissements.

Ce nouvel accord se fonde sur un protocole d'accord conclu en 2005 entre le Groupe de la Banque, la Commission et la Banque européenne d'investissement dans l'objectif de renforcer la coopération dans le travail de développement.

L'accord de coopération renforcera les activités communes de la Banque et de la Commission dans des domaines prioritaires, notamment en matière de consolidation des infrastructures (énergétiques et autres) de l'Afrique, de renforcement des capacités, de travail dans les États fragiles, de renforcement de la résilience au changement climatique, de renforcement du secteur privé, de soutien à la gestion des finances publiques et de soutenabilité de la dette. À en croire la BAD, cet accord promet d'optimiser l'utilisation des mécanismes de financement existants - européens comme africains - et à créer de nouvelles méthodes de "fusion" des prêts, concessionnels et non concessionnels. Il prévoit par ailleurs un partage plus large des informations et des analyses, ainsi qu'une collaboration active dans des domaines comme le suivi des résultats.

Le premier vice-président et directeur général des opérations de la Banque, Emmanuel Mbi, qui a signé cet accord au nom du président Donald Kaberuka, a affirmé que le partenariat entre la BAD et la Commission européenne est déjà établi. « Sur la seule année 2012, le partenariat s'est concrétisé par un cofinancement de 775 millions d'euros, soit environ 1 milliard de dollars américains », a-t-il déclaré. Pour Emmanuel Mbi, l'étape importante qui vient d'être franchie prend tout son sens, en approfondissant la collaboration intellectuelle et pratique. « Elle nous fait entrer dans une nouvelle ère, où l'aide au développement - confrontée à des ressources concessionnelles peu abondantes - exige plus d'efforts et plus d'ingéniosité pour atteindre ses objectifs », souligne-t-il. En effet, les deux parties ont placé la coopération sur des financements au cœur de l'accord. « Au plan financier, nous sommes également étroitement alignés sur le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne et sur la treizième reconstitution des ressources du Fonds africain de développement, désormais assurée », a poursuivi Emmanuel Mbi.

Pour sa part, le commissaire européen au développement, Andris Piebalgs, a indiqué que la signature de cet accord montre l'engagement de l'Union européenne à s'assurer que son aide ait le maximum d'impact. « Ce nouvel accord de coopération nous aidera à consolider la relation que nous entretenons avec la Banque africaine de développement, à mieux coordonner notre aide et à structurer notre collaboration à venir, afin qu'elle puisse s'enrichir davantage », ajoutant que la coopération serait orientée sur le terrain et qu'elle doit communiquer les résultats de son aide au développement.

Gypsie Oïssa Tambwe

ÉGLISE TABERNACLE DE LA PAROLE

Un collectif d'avocats dénonce les travers du pasteur Clément Bowa Mutombo

Dans une lettre adressée au Premier ministre, le cabinet « Mbambu et associés » agissant comme conseil d'un groupe de fidèles victimes des abus perpétrés par ce chef spirituel exige ni plus ni moins la fermeture de cette Église muée en « une maison de tolérance ».

Le cabinet d'avocats « Mbambu et associés » ne faiblit pas dans son obstination à obtenir gain de cause à sa requête visant la fermeture de l'Église « Tabernacle de la Parole » située à Kinshasa au n°134 de l'avenue Bobozo, au quartier industriel dans la commune de Limete. D'où les différentes correspondances adressées auprès de différentes autorités du pays avec, à la clé, la dénonciation du comportement pervers du pasteur Bowa Mutombo Clément qui, à en croire les prestataires dudit cabinet, « mériterait d'être neutralisé sans délai, quel que soit son niveau de responsabilité sociale ». Après une première correspondance adressée au ministre de la

Justice et droits humains qui est demeuré aphone sur la revendication de fermeture de cette Église, Me Mbambu wa Cizubu Faustin et ses collaborateurs ont, cette fois-ci, pris l'option de s'en remettre directement au Premier ministre Matata Ponyo. Pour eux, les attermolements du ministre ne seraient pas innocents. Ils ne s'en cachent d'ailleurs pas en faisant état « des opérations de concussion mises en jeu par Bowa Mutombo Clément vis-à-vis des conseillers du ministre de la Justice et Droits humains qui bloquent l'aboutissement de cette affaire auprès de leur ministre ».

Dans sa lettre adressée au Premier ministre, le cabinet « Mbambu et associés » agissant comme conseil d'un groupe de fidèles victimes des abus perpétrés par le fameux pasteur exige ni plus ni moins la fermeture de l'Église « Tabernacle de la parole » muée en « une maison de tolérance destinée à la satisfaction de ses intérêts sexuels du soi-

disant pasteur ». La lettre datée du 2 avril dont copie a été transmise aux *Dépêches de Brazzaville* est assortie de la liste des victimes des divorces occasionnés par les travers de Bowa Mutombo Clément et celle de ses « fausses prophéties de sorcellerie ». Le cabinet d'avocats « Mbambu et associés » stigmatise dans sa correspondance « l'exploitation sexuelle outrancière » de l'incriminé exercée au sein de l'Église « au détriment d'une éducation chrétienne qui tire ses sources dans l'enseignement biblique éclairé par le précieux message du temps de la fin ».

Tout serait parti, à en croire la source, de la création dans l'Église d'un service dit de dons ayant pour mission principale « de concevoir et prononcer des fausses prophéties de sorcellerie contre les familles des requérants et leurs épouses et d'autres croyants ». Cette structure aurait littéralement souillé ce temple de Dieu en brisant « les mariages des requé-

rants et des autres membres de l'Église » dont beaucoup ont été réduits, malgré eux, au célibat à défaut de se voir imposé un autre partenaire au sein de l'Église. Il ressort de ces actions spécifiques, note l'avocat conseil, que le pasteur incriminé « a créé des conflits larvés, divisé et brisé plusieurs familles par l'instauration des divorces comme principe de vie, fondé sur les fausses prophéties de sorcellerie, lesquels ont dégénéré aux divorces chroniques sans justification fondamentale, qui lui sert de créer un nouveau cadre de vie, qui viole l'ordre public, la paix, les bonnes mœurs et les lois de la République ». En outre, le fait de favoriser l'émergence d'une catégorie des enfants abandonnés dans la rue par des parents abreuvés de ses prédictions articulées sur des appétits immoraux, ne plaiderait pas en faveur du pasteur Bowa Mutombo qui passerait, aux yeux des requérants, pour un danger public permanent.

Fort des éléments à charge en sa possession, le cabinet d'avocats « Mbambu et associés » dit n'être pas intimidé par le chantage exercé par le pasteur Bowa Mutombo Clément qui se targuerait de ses relations dans les milieux judiciaires. L'intéressé aurait, d'après l'avocat conseil, saisi le Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete contre les requérants en leur imputant des faits mensongers alors que le statut de ces derniers relève plutôt de la compétence du Parquet de grande instance de Kinshasa/Matete.

Récidiviste impénitent jadis chassé de l'Assemblée chrétienne de Righini du révérend pasteur Barutti Kassongo, comme l'indique la source, le chef spirituel ainsi démasqué serait sur le point de quitter le territoire national sous prétexte de prendre part à une convention des Églises afin d'échapper à la vindicte populaire.

Alain Diasso

AGRICULTURE

Un projet de développement rural intégré à l'ordre du jour

Le sujet à été au centre des discussions entre le ministre de tutelle et une délégation de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) conduite par son représentant résidant en RDC, Jung Wook Lee.

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Jean-Chrysostome vahamwiti, a salué le projet qui se pointe au moment où le gouvernement congolais s'emploie à la mise en place des parcs agro-industriels sur l'ensemble du territoire national, lesquels parcs fédèrent autour de leurs sites les activités des exploitations familiales environnantes.

Ce nouveau projet vient de s'ajou-

ter aux initiatives croisées du gouvernement qui vise à lutter contre l'insécurité alimentaire. D'une durée de quatre années, le projet de développement rural intégré de Kitshini est donc un investissement de trois millions de dollars américains qui se décline sur quatre axes et se calque sur l'expérience réussie de la Corée du Sud au sujet du développement intégré des villages. De ces échanges, il ressort que le projet de développement rural intégré de Kitshini consiste en une assistance en matériels à la population de ce coin du pays afin de l'aider à augmenter sa production agricole dans l'objectif de contribuer à l'élimination de l'insécurité

alimentaire. Pour une bonne exécution de ce projet, les deux parties ont pris chacune des engagements. La KOICA va non seulement fournir des variétés améliorées de semences et des engrais, mais aussi construire des installations pour l'élevage et l'agriculture ainsi qu'une école primaire. Outre la formation des formateurs agricoles, l'Agence coréenne de coopération internationale va fournir des machines pour la transformation des produits agricoles. Elle va également réhabiliter des routes de desserte agricole afin de permettre l'accès au centre de développement de Kitshini depuis la nationale n°1.

Gypsie Oïssa Tambwe

NATATION

Athlètes et encadreurs techniques en session de recyclage

La session de formation à l'intention des nageurs et entraîneurs de natation est l'initiative du Comité olympique congolais et sera animé par l'expert français Jean-Louis Morin.



La natation connaît de gros problèmes de fonctionnement en RDC

Le Comité olympique du Congo (COC) organise, du 15 au 22 avril à Kinshasa, un séminaire de remise à niveau à l'intention des athlètes et des entraîneurs de natation. « Nous avons sollicité auprès de notre comité olympique national des formations afin de mettre à niveau non seulement les entraîneurs mais également les athlètes surtout ceux qui sont en pleine croissance », a déclaré Mireille Kankienza, secrétaire générale de la Fédération de natation de la RDC (Fénaderec). Elle a indiqué que le COC a recouru à l'expertise de l'instructeur français Jean-Louis Morin attendu à Kinshasa le 14 avril. Pour sa part, le trésorier général adjoint de l'instance olympique nationale, Me Kenzo Mukendi Tshimanga, a fait part de la détermination de relancer la natation butée à de grosses difficultés dans sa pratique en RDC. « Ce sport a existé depuis longtemps malheureusement il a sombré pendant des décennies. Avec le comité actuel de la Fédération de la natation, nous voulons redonner à tous ces nageurs et athlètes la chance d'aller de l'avant », a déclaré Kenzo Mukendi.

Notons que les nageurs de la RDC ont ramené quatre médailles (trois bronzes et un argent) à l'Open international de Brazzaville organisé le 29 au 30 mars dans la capitale de la République du Congo. Cette compétition entrainait dans le cadre des préparatifs des Jeux africains prévus en juillet 2015 à Brazzaville. L'on rappelle que la Fédération de natation est dirigée depuis 2011 par le général Jean de Dieu Oleko. Le comité exécutif de la fédération s'était assigné la mission de susciter l'engouement pour la natation dans les écoles, les universités, la police et l'armée. Lors de son investiture à la tête de cette fédération, Jean de Dieu Oleko avait également fait un plaidoyer en faveur de la construction des infrastructures adéquates pour la pratique de la natation, notamment des piscines olympiques dans les villes importantes du pays.

Martin Enyimo

DGI

233 milliards de FC de recettes en mars 2014

Le personnel de cette régie financière s'est efforcé pour produire un résultat on ne peut plus étonnant rien qu'au cours de ce mois, dépassant largement le quota mensuel fixé à 228 milliards de FC.

Le directeur général de la Direction générale des impôts (DGI), Dieudonné Lokadi, qui a livré l'information à la presse, attribue cette performance à l'effort de sensibilisation et d'encadrement déployé par la haute direction de cette régie financière, avec l'implication des autorités au niveau gouvernemental. Pour le seul mois de mars, la DGI a réalisé 233 milliards de francs congolais (FC) sur les 228

milliards FC que le gouvernement lui a assignés, soit un bonus de 5 milliards de FC. Un résultat qui mérite d'être encouragé afin de pousser le personnel de cette régie financière à plus de performances.

Pour le patron de la DGI, cette augmentation sensible des recettes fiscales est le résultat de quelques mesures prises par la haute hiérarchie sur les nouvelles modalités de paiement des impôts encadrés par la DGI pour réduire de manière sensible les cas de détournement. Ces bons résultats, explique-t-il, ont été enregistrés dans l'ensemble des centres de perception, principalement au niveau de grands services. Il cite la

direction de grandes entreprises avec plus de 202 milliards de FC, la province du Katanga avec 10,5 milliards de FC, la Province Orientale avec plus de 6 milliards de FC et la ville de Kinshasa avec environ 9 milliards de FC.

Outre ces performances, les contribuables qui ne se sont pas encore présentés aux guichets des services de la DGI pour y déposer leurs déclarations sont invités à le faire dans un délai de cinq jours. Dépassé cet échéance, a déclaré le DG Dieudonné Lokadi, des pénalités leur seront appliquées conformément à la législation en vigueur au pays.

G.O.T.

DIVISION 1

Le forfait du FC MK face à Dauphins Noirs bénéficie à Mazembe et Don Bosco

La Ligue nationale de football (Linafoot) a infligé un forfait au FC MK de Kinshasa contre Dauphins Noirs, pour son absence au stade des Volcans de Goma lors du match remis de la 12e journée du groupe A du championnat national de football -Division 1-

En apprenant ce forfait contre son club, le tuteur du FC MK, Max Mokey Nzangi, est monté au créneau pour dénoncer la décision de l'instance organisatrice de la Division 1. « On s'était convenu avec la Linafoot que MK puisse commencer par Lubumbashi pour jouer contre TP Mazembe et Don Bosco avant de faire le déplacement de Goma, parce que le voyage de Goma coûte deux fois plus cher que celui du chef-lieu de la provinciale du Katanga. Nous sommes surpris d'apprendre que la Linafoot ait maintenu le match de Dauphins noirs alors qu'elle nous avait assuré », a-t-il affirmé. Max Mokey soutient s'être rendu personnellement au siège de la Linafoot où il a rencontré le secrétaire national

Konde et lui a expliqué que l'Hôtel de ville de Kinshasa ne pouvait payer les billets d'avion pour le voyage du FC MK pour Goma que vers le 18 avril 2014. Ensuite, Max Mokey a eu au téléphone le président de la Linafoot, Simon Kayoyo pour lui faire part de la situation, qui visiblement aurait été d'accord avec la proposition du FC MK.

Le président de la Linafoot a réagi aux propos du tuteur du FC MK, soutenant que le secrétariat de la Linafoot n'a reçu aucune demande écrite du FC MK. Simon Kayoyo a toutefois reconnu avoir échangé avec Max Mokey au téléphone, mais insistant sur le fait que le FC MK n'ait pas respecté la procédure d'adresser une demande écrite au secrétariat de la Linafoot. « C'est ce document écrit qui est adressé au club adverse et aux officiels pour les prévenir du report du match. Or, dans le cas d'espèce, le secrétariat n'a reçu aucune demande écrite émanant de MK. On ne peut quand même pas reporter un match sur base des déclarations ver-

bales et le président Max Mokey le sait pertinemment bien. Cela ne doit même pas constituer un sujet de polémique », a argué Simon Kayoyo.

Mais ce forfait devrait avoir des conséquences bien plus lourdes pour le club coaché par le technicien ivoirien Bruno Bla. En effet, le FC MK ne perdrait pas seulement son match contre le club du Nord-Kivu, mais également ses deux derniers matchs du championnat, précisément contre TP Mazembe et CS Don Bosco de Lubumbashi selon les règlements. Et à ce sujet, le président de la Linafoot a dit : « Nous attendons encore le rapport des officiels du match Dauphin Noir-MK. Dès que nous l'aurons, nous appliquons les règlements ». Pour Max Mokey Nzangi, « La Linafoot est en train de jouer au jeu de cache-cache pour des raisons qu'elle maîtrise elle-même ».

En fait, l'enjeu dans ce groupe A est les deux premières places qualificatives pour les play-offs de la Division 1. Lupopo de Lubum-

bashi, actuellement, premier du groupe avec 29 points, va automatiquement se retrouver à la troisième place si le FC MK écope de deux forfaits supplémentaires ; les Cheminots du Katanga seront privés des play-off du championnat national. Car Mazembe et Don Bosco (deux clubs dirigés par la famille Katumbi, -Mazembe par Moïse Katumbi gouverneur du Katanga, et Don Bosco par Champion Katumbi, fils de Moïse-) qui comptent actuellement 28 points, s'adjugeront ces deux précieuses premières places en totalisant chacun 31 points. L'on rappelle que Mazembe a perdu face à Don Bosco (2-3) lors de leur dernière confrontation. Cette rencontre aurait pu se jouer au début de la manche retour, mais elle aurait été reprogrammée à une date ultérieure par la Linafoot actuellement dirigée par Simon Kayoyo qui est sorti de l'obédience du TP Mazembe et accusé de partialité au profit de ces deux clubs de Lubumbashi. Certains analystes du football congolais évoquent une

partie de complaisance entre ces deux clubs dont les intérêts seraient pratiquement communs. Les radicaux parleraient carrément de prise en otage du football congolais par une sortie d'oligarchie sportive en RDC.

Dans le groupe B de la Division 1, le match entre Rojolu et Muungano de Bukavu se joue ce 10 avril au stade Révérend-père-Raphaël-de-la-Lethule de Ryhove de Kinshasa. V.Club devrait affronter Lubumbashi Sport le 9 avril au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, mais le match est reporté pour le 13 avril sur demande des Dauphins Noirs de Kinshasa. Les rencontres du Daring Club Motema Pembe (DCMP) contre Rojolu premièrement et Shark XI FC en second lieu ont été reportés pour des raisons sécuritaires par l'Hôtel de ville de Kinshasa, alors que la Linafoot a fixé la fin de la phase des groupes de la Division 1 au 18 avril alors que la fin de cette compétition doit intervenir le 31 mai.

Martin Enyimo

CINÉMA DU RÉEL

Le film « Examen d'État » a remporté deux prix

Le documentaire du jeune réalisateur congolais Dieudo Hamadi était présenté en compétition internationale à ce prestigieux festival qui s'est tenu à Paris du 20 au 30 mars.



En 2013, Dieudo Hamadi avait déjà reçu le prix Joris Ivens du festival Cinéma du réel

« Examen d'État » a remporté le prix de la Société civile des auteurs multimédia (Scam), décerné par le jury de la compétition internationale et le prix des éditeurs, décerné par un jury d'éditeurs DVD indépendants et doté par la société Potemkine Films. Il consiste en l'édition DVD du film lauréat dans la Collection documentaire de Potemkine. Le documentaire de Dieudo Hamadi a été tourné l'année dernière à Kisangani, ville natale de son réalisateur. « J'ai suivi avec une caméra un groupe d'élèves de l'athénée royale de cette ville, deux mois avant qu'ils ne passent leurs examens. Il s'agit d'un sujet personnel car moi-même j'ai passé en mon temps cet examen dans des conditions difficiles. J'avais dû m'y prendre à deux reprises avant de réussir. En tant que réalisateur, je n'ai de cesse de m'interroger sur l'avenir de notre pays. La meilleure façon de construire notre avenir serait de voir comment nous préparons notre jeunesse, notre relève. C'est pourquoi j'ai choisi de traiter

ce sujet », avait indiqué le réalisateur congolais aux Dépêches de Brazzaville.

Le film a nécessité trois ans de repérages et de contacts à Kisangani pour préparer le tournage et quatre mois pour le tournage proprement dit. En 2013, Dieudo Hamadi avait déjà reçu le prix Joris Ivens du festival Cinéma du réel pour son documentaire « Atalaku ».

Le festival cinéma du réel, indiquent ses organisateurs, mêle documentaire, essai et expérimentation dans des sélections qui reflètent la diversité des genres et des formes d'approche cinématographiques du monde. Découvreur de jeunes talents, apprend-on, Cinéma du réel est tout aussi attentif aux cinéastes confirmés dont il donne à voir les dernières œuvres comme les films plus anciens. Ainsi, indique-t-on, Le festival a ainsi contribué à révéler sur la scène internationale de nombreux réalisateurs, aujourd'hui connus du grand public.

Patrick Kianimi

CHORÉGRAPHIE

Le contre-ténor Serge Kakudji « Sur les traces de Dinozord »

Entre danse et théâtre, la création du chorégraphe Faustin Linyekula a été jouée du 2 au 4 avril à Hambourg au son du Requiem de Mozart interprété par le jeune chanteur d'opéra congolais.

Au cours des trois représentations, la pièce de théâtre de quatre-vingt minutes jouée en français s'accompagnait de sous-titres afin de rendre le spectacle compréhensible pour le public de cette deuxième plus grande ville d'Allemagne. Alors que Serge Kakudji a fait part aux Dépêches de Brazzaville de son enchantement cinq jours plus tard d'avoir « chanté Mozart », danseurs et acteurs prestaient « dans un paysage de ruines, à la recherche des vestiges de leurs rêves », apprend-on. Visiblement, le jeune contre-ténor était fortement réjoui d'avoir interprété Mozart à Hambourg, ville importante d'Allemagne qui en est le premier port. Cela laisse imaginer que ces trois dernières représentations ont plus compté à ses yeux que celles des 13 et 14 décembre 2012 au Théâtre Royal Flamand de Bruxelles (KVS) où il a déjà fait ses preuves et n'est plus à présenter. Ou même encore celles de l'an dernier à Berlin. Par ailleurs, il apprécie que Sur les traces de Dinozord lui offre une occasion de collaboration avec ses compatriotes, les danseurs Dinozord, Papy Ebotani, Djodjo Kazadi et Faustin Linyekula ainsi que les acteurs Maurice Papy Mbwiti et Antoine Vumilia Muhindo.

Dans cette même perspective de collaboration, Serge nous a également fait part de son enthousiasme quant au début prochain des dernières mises au point d'un spectacle en chantier depuis 2010. « Dans deux semaines, ce sera le début des répétitions de "Coup Fatal" avec un filage avec l'équipe du KVS et celle des ballets C de la B d'Alain Platel », nous a-t-il confié tout excité

Le jeune chanteur d'opéra s'est dit tout aussi ravi d'avoir déjà à faire « avec la presse



Un extrait de la pièce Sur les traces de Dinozord

pour Vienne et Avignon ! ». Son ressenti personnel qu'il nous a partagé est chargé d'un bel espoir pour le futur de sa carrière déjà fort prometteuse. Un peu comme s'il avait conscience que les cartes se jouaient en ce moment : « C'est une période décisive pour moi sur le plan artistique car je vais jouer dans les endroits super prestigieux comme à Vienne, Amsterdam, Prague et dans le In à Avignon, entre autres », nous a-t-il à peine soufflé avec de l'émotion dans la voix. Il a du reste promis de nous tenir informés en temps opportun de l'évolution de son travail et des dates précises réservées à la RDC, Kinshasa et Lubumbashi, dans l'agenda déjà bien fourni de Coup Fatal.

Nioni Masela

ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Le RDHD évalue son action en début de saison

Le Réseau Développement Humain Durable (RDHD) a organisé, le 6 avril, à son siège dans le 4^e arrondissement Loandjili de Pointe-Noire, une réunion ordinaire sur le bilan du premier trimestre, dont le sujet principal de discussion a été la restitution des travaux de lancement du processus Forêt Modèle de Dimonika au Congo Brazzaville, qui se sont tenus récemment dans cette localité du département du Kouilou.

Majep Obama, écologiste-chercheur et coordonnateur du RDHD, dirigeait la réunion à laquelle ont pris part les membres du RDHD de Pointe-Noire et du district de Mvouti, sans oublier ceux de Dimonika. Il s'est félicité que les membres du réseau ont tous souhaité que les grandes décisions de Dimonika soient appliquées sans réserve. C'est le cas de la préservation de la bananeraie communautaire, de la domestication et la culture du Gnetum africanum - plus connu sous le nom de coco ou Mfumbu -, un produit non ligneux déjà connu de certains. La fabrication de briques autobloquantes et de tuiles de construction fait partie également des sujets



Une vue de la forêt congolaise. Crédit photo "Adiac"

abordés par les populations qui veulent vivre dans des habitats décents en milieu rural. Dans son adresse, Majep Obama a suggéré l'implication de tous les intervenants de ce concept Forêt Modèle visant l'appropriation de l'économie verte. Le paysage Forêt Modèle de la biosphère de Dimonika englobe plusieurs projets. La coordination du RDHD, dans le cadre de la recherche biologique, a souscrit quelques projets sur l'économie verte. «Les membres du RDHD pré-

sents à Dimonika s'activent pour un développement local émergent des communautés riveraines», a ajouté Majep Obama. De nombreuses personnalités ont participé aux assises de Dimonika, parmi lesquelles Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, ainsi que des institutions internationales telles le Réseau africain des Forêts Modèles (RAFM) et du Canada, une présence saluée par les membres du RDHD.

Hervé Brice Mampouya

COMMERCE EXTERIEUR

Le Guichet unique des opérations transfrontalières démarre ses activités

Eugène Rufin Bouya, directeur général du Guichet unique des opérations transfrontalières (Guot), a lancé le 7 avril, à la chambre de commerce, la campagne d'inscription des entreprises et acteurs du commerce extérieur au nouveau système électronique

La date butoir des inscriptions a été fixée au 7 mai. «Passé ce délai, aucune opération d'importation ou d'exportation hors du système Guot ne sera tolérée», a indiqué Eugène Rufin Bouya.

Les intervenants du commerce extérieur (importateurs, exportateurs, prestataires logistiques, transitaires, consignataires, manutentionnaires et transporteurs) ont donc un mois pour s'inscrire et permettre à leurs personnels de bénéficier d'une formation de prise en main du système pour réaliser les opérations quotidiennes d'importation ou d'exportation des marchandises.

Créé par la loi n°16-2013 du 19 juillet 2013, le Guot est un outil indispensable pour la promotion du commerce électronique. Il fait partie du processus de facilitation dans lequel le Congo s'est engagé. Plateforme d'échange d'informations, le Guot fournit des services informatiques et de communication afin d'assurer les échanges de données qu'impliquent les procédures et formulaires dématérialisés du commerce extérieur. Il a



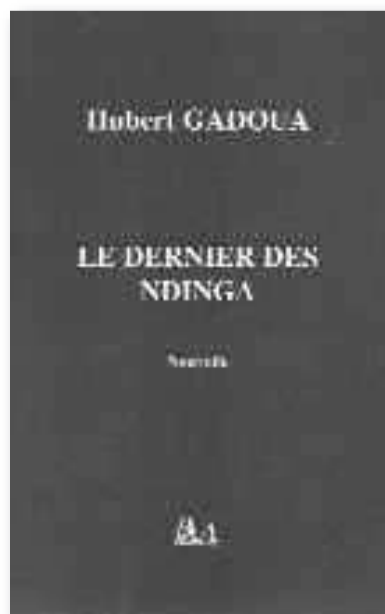
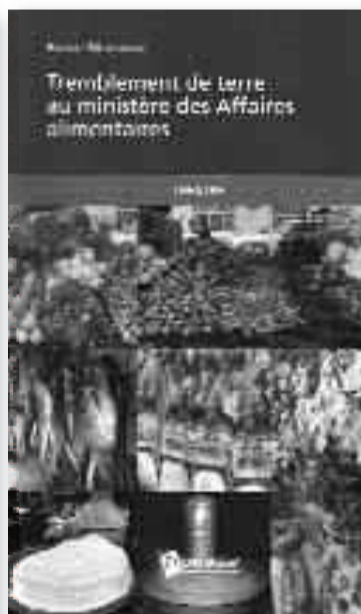
Eugène Rufin Bouya

pour objectifs principaux d'améliorer les conditions de réalisation des opérations du commerce extérieur et de réduire les délais de passage des marchandises dans les différents points d'échanges transfrontaliers du Congo. Le Guot, qui s'inscrit dans le programme de modernisation de l'économie du Congo, est aussi un outil indispensable pour l'amélioration du climat des affaires dans le pays.

Transfal Congo a été la première entreprise à se faire enregistrer au Guot.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Raimi Vincent Paraiso Paka Abdou souhaite la disparition totale de ce fléau

Le président d'Action pour la lutte contre la traite des enfants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Alto), Raimi Vincent Paraiso Paka Abdou, a fait part de ses réactions aux Dépêches de Brazzaville concernant la rencontre au Vatican entre le pape François et les polices du monde entier sur la

LDB : Qu'attend votre association de cette rencontre, sachant que votre association milite principalement contre la traite des enfants en Afrique du Centre et de l'Ouest ?

R.V.P.A. : L'association Alto souhaite que la République du Congo, qui s'est déjà engagée depuis des années contre cette traite, se montre

LDB : La police et l'église suffisent-elles pour éradiquer définitivement ce phénomène à travers le monde ? Quels sont, selon vous, les autres actions à mener ?

R.V.P.A. : Non, la police et l'église ne peuvent pas à elles seules éradiquer ce fléau. Il faut intensifier les actions de sensibilisation, punir les auteurs et les complices de ce système. Les autorités de chaque pays doivent prendre conscience de la gravité du sujet, qu'une synergie entre tous les acteurs se mette en place et que soient appliqués les textes et accords existants.

LDB : Qu'est-ce qui, selon vous, favoriserait la disparition définitive de la traite des enfants en particulier et des personnes en général en Afrique centrale et de l'Ouest ?

R.V.P.A. : C'est la disparition de la corruption au sein des autorités policières et judiciaires de chaque pays, l'application des accords inter-États au niveau des différentes sous-régions de l'Afrique et ailleurs à travers le monde.

LDB : Votre mot de fin...

R.V.P.A. : L'association Alto remercie l'ambassade des États-Unis et le ministère des Affaires sociales pour leur contribution à la lutte contre la traite des humains, ainsi que le président de la République et son gouvernement qui, lors du conseil des ministres du 12 mars 2012, ont interpellé les autorités pour lutter contre ce fléau qui porte atteinte à la dignité du peuple congolais.

Propos recueillis par Faustin Akono et Séverin Ibara



Raimi Vincent Paraiso Paka Abdou (© Adiac)

traite des êtres humains

Les Dépêches de Brazzaville : Que pensez-vous de l'idée du pape François de réunir les polices du monde au Vatican pour échanger sur la traite des êtres humains à travers le monde ?

Raimi Vincent Paraiso Abdou : Cette idée du pape d'échanger sur la traite des êtres humains est une très bonne idée. Elle témoigne de sa grande connaissance religieuse car la Bible comme le Coran interdisent strictement cette pratique.

plus active et se dote d'un plan efficace contre cette pratique et que cette rencontre marque le début d'une solution définitive.

LDB : Quel rôle l'Église catholique joue-t-elle en prenant cette initiative contre cette pratique honteuse ?

R.V.P.A. : En organisant ces assises, l'Église catholique réaffirme sa place dans la défense du droit à la vie et à la dignité humaine. Nous exhortons les dirigeants des autres religions à s'inspirer de l'exemple de l'Église catholique.

ESPACE CULTUREL YARO

Les grands rendez-vous du mois d'avril

Musique et théâtre sont au programme ce mois-ci à l'espace culturel Yaro de Loandjili, dans le 4^e arrondissement de Pointe-Noire

Les griots Kaly Djatou et Christian Ouissyka vont jouer en soirée respectivement le 10 et 24 avril, à l'occasion des traditionnels Rendez-vous de jeudi de cet espace.

Kaly Djatou n'est plus un inconnu pour le public ponténégrin. Guitare en bandoulière, il écume les différentes salles et anime les principaux événements de la ville océane. Chanteur griot classique à ses débuts, dans les années 1980, ses tubes ont forgé sa gloire et résonnent encore dans nos têtes : Premier salaire, Misère, Demain, Kizamen. Kaly Djatou, de son vrai nom Maurice Kouidiatou, a su étoffer son registre en ajoutant une instrumentation acoustique : batterie, guitares, chœurs, etc. À Yaro, il sera accompagné d'Antoine Manana, un autre virtuose de la guitare qui a roulé sa bosse aux côtés d'Aicha Koné, Tshala Muana, Zao, Théo Blaise Kounkou...

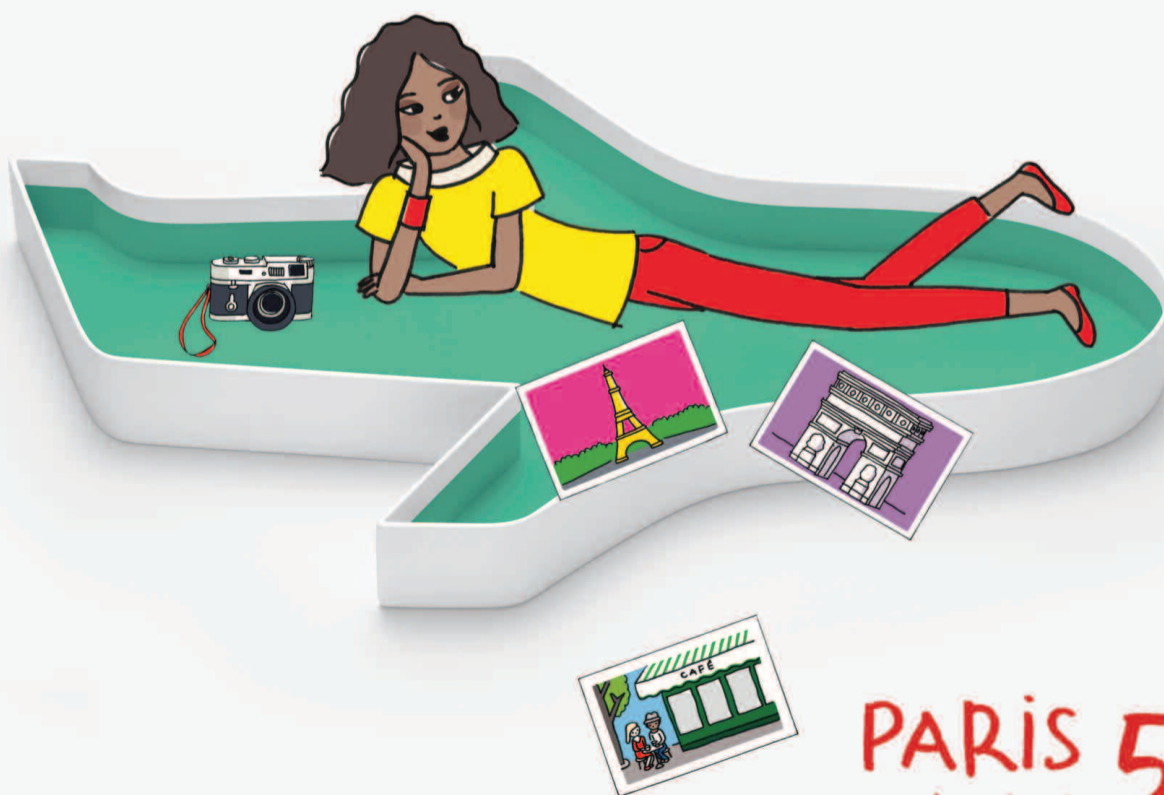
Christian Ouissyka fait partie de la lignée de ces artistes musiciens à la tête bien pleine et bien faite. Enseignant à l'Institut supérieur de technologie du littoral du kilomètre 4-Ouest à Pointe-Noire, Christian Ouissyka veut faire véritablement carrière dans la musique et se donne les moyens d'y parvenir. Après avoir lancé en 2006 sur le marché du disque son premier album Ntelo Wo, il s'apprête à mettre sur le marché le deuxième, Échec et mat. Le public de Yaro aura ainsi l'insigne honneur d'écouter les chansons de cet opus dont les mélomanes disent déjà le plus grand bien.

Le troisième grand moment de ce mois à l'espace culturel Yaro sera la représentation de la pièce de théâtre L'histoire du soldat, mise en scène par Georges Mboussi d'après un texte de Charles Ferdinand Ramuz sur une musique d'Igor Stravinsky. À la fois théâtrale et musicale, cette œuvre met en scène un soldat qui vend son âme au diable en échange d'un livre magique, censé prédire l'avenir. De retour dans son village natal, aucun des siens ne le reconnaît, car au lieu de trois jours, ce sont trois longues années qui se sont écoulées... Cette pièce réunit sur une même scène les comédiens Pierre Claver Mabilia, Jehf Biyeri, Selma Mayala, Flora Maurel et l'ensemble Quadrille. L'Institut français de Pointe-Noire est partenaire du projet. Tous ces événements ainsi que d'autres à venir préparent les dix ans du festival N'Sangu Ndji Ndji, qui a lieu du 4 au 8 juin à Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

Kwenda Vutuka Paris

by AIRFRANCE



PARIS 580 000 FCFA
à partir de TTC A/R*

www.airfrance.cg

* Au départ de Pointe-Noire. Offre disponible du 17/03/2014 au 15/04/2014. Envolez-vous à partir du 31/03/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Dernier retour le 25/06/2014. Tarif toutes taxes comprises au 01/03/2014, hors frais de service, soumis à conditions et selon disponibilité. Renseignez-vous auprès d'Air France au (+242) 05 531 21 51 ou auprès de votre agence de voyages.

MOTS FLÉCHÉS N°022

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°022

ELLES EMBEL-LISSENT	PASSÉ À LA MEULE	HISTOIRE POUR LE CINÉMA	PUISSANT INSEC-TICIDE	EUT DU MAL À TROUVER LE BUT	AMATEURS DE TAU-REAUX	AVANT LIBITUM
RENDRE	MESURE ANGULAIRE	ORNEMENT	PASSER LE PAS		SOUS SOL	
					PRÉNOM MASCULIN	
PERCENT C'EST CHINOIS COMME JEU				COUP DE MAIN DE COM-MANDOS ABSORBÉE		
	HUMEL'AIR			RÉUNION DE POISSONS		RECON-NUÉ OFFICIEL-LEMENT
	PRINCE TROYEN					
RAIT		EXPRES-SION DE BÉBÉ			À GAUCHE	
BRUIT SEC		ACTE DE NAISSANCE			QUI EST PROPRE ET NET	
		PÉRIODE HISTO-RIQUE		BLOQUE LA VIS		
				BIÈRE AN-GLAISE		
SALIRA MONNAIE COU-RANTE À OSLO				SANS RA-PIDITÉ IL N'EST PAS LIBÉRAL		
		SYNDICAT DE J.C. MAILLY		GÉNÉRAL AMÉRICAIN		EXCLA-MATION
		PASSAGE		TROP RUSÉ		FAIT DES VERS
OPÉ-RA-TION DE TROC	DEVANT CE QUI EST À LUI		DIFFÉRÉ			
			ARRÊT DE TRAIN			
				ION À CHARGE NÉGATIVE		
				RITES		
CONSEIL TÉLÉ-VISUEL	POSITION DANS LA SOCIÉTÉ JOLI PER-ROUET				MAUX D'AMOUR ÉTANT DONNÉ QUE	
		QUI USE LE PLUS ÂGÉ DES FRÈRES				À LAVER
PROPHÈTE BIBLIQUE	FAIRE DU CANOT ÉCRIVAIN FRANÇAIS DU XIX ^e			APPRIS ET RETENU		DE LA LIT-TÉRATURE EN RAC-COURCI CERTAIN
			CRÉTIN			SINGE DU GENRE CAPUCIN
			C'EST UNE QUESTION DE LIEU			CHIFFRE ROMAIN
DRAPÉES	DIREC-TION			FAIT MARCHÉ ARRIÈRE		
						HAUSSE LE TON

>FACILE

	9			5	1		6	4
	2	5						
		1	3	9	7		8	5
4		7					1	
		2				6		
	5					9		3
3	1		9	2	5	4		
						5	9	
5	7		6	8				2

>MOYEN

	9		1				5	4
7				3	5			
				4	9	7	1	
9				6			3	
		5				1		
	3			1				7
	8	9	3	2				
			9	8				6
3	4				7		9	

>DIFFICILE

			6	4		7		3
				2			5	
3	7							6
			9		8		2	5
	8	4				6	9	
6	9		4		2			
5							3	4
	2				1			
9		3		8	7			

MOTS CROISÉS N°022

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Se faire jour, devenir manifeste. - 2. Stylo qui permet d'attirer l'attention sur une partie d'un texte. - 3. Navire de combat. - 4. Grande épée droite. Une galette de Mexicain. - 5. En les. Pour les ronds, mais ne tombe pas rond. Bas de gamme. - 6. Bande magnétique. Procureur romain ou montagne de Suisse. - 7. Petit paresseux. Blessas. - 8. Explication de fonctionnement. Étain. - 9. Fermée. Sa chute n'est pas pour demain, ce qui aurait dû rassurer des Gaulois. - 10. Irlande. Gouttes du matin.

>VERTICALEMENT

A. Elle incite à monter dans les arbres. - B. Sans mélange. Plat parfumé. - C. Un acte authentique prouvant une faute de paiement. Dieu marteau... - D. Grès imperméable que l'on trouve dans le sol landais. Sans difficulté. - E. Architecture d'un processeur informatique. Démonstratif. - F. Période de vie. Freine brutalement. - G. Sans aucune raison d'être. Cobalt au labo. - H. Préfixe multiplicateur. Affermi. - I. Petit filet. Qui concerne la peau. - J. Pinailles. Il fait l'article.

MOTS À MOTS N°022

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① METAL + GENE = [E | | | | | | | | T]
- ② SABLE + RIDE = [D | | | | | | | | E]
- ③ APRES + VOIR = [V | | | | | | | | R]

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°021

T	A	O	E	G	B						
S	Y	L	V	A	N	E	R	E	P	E	E
R	I	E	N	T	R	A	L	E	N	T	
C	A	N	U	T	R	E	P	E	R	E	R
N	O	E	P	A	U	L	E	T	T	E	
I	N	A	C	I	R	A	I	I	I	I	
I	L	I	E	N	S	T	A	N	I	N	
H	S	R	D	A	C	I	M	E	N	T	
E	R	E	S	S	O	R	A	N	T		
T	R	A	I	N	E	A	U	S	T	E	M
T	N	T	P	R	I	S	E	R	A		
I	S	E	O	S	I	R	E	S	E		
E	L	P	A	N	I	E	R	S	P		
F	R	I	S	E	R	E	X	A	S	E	
B	E	A	T	C	R	I	B	L	E	S	
M	E	R	L	T	B	T	A	U	R	E	

SUDOKU N°021

9	6	7	4	3	8	5	2	1
1	8	3	6	2	5	4	7	9
4	2	5	9	1	7	8	3	6
7	5	2	1	6	4	9	8	3
8	4	1	5	9	3	2	6	7
3	9	6	8	7	2	1	5	4
6	7	8	2	4	1	3	9	5
5	1	9	3	8	6	7	4	2
2	3	4	7	5	9	6	1	8

1	2	5	8	6	4	7	9	3
9	7	8	3	1	5	4	2	6
4	3	6	7	9	2	1	5	8
8	4	7	2	5	6	3	1	9
2	6	1	9	3	8	5	7	4
3	5	9	4	7	1	6	8	2
5	1	4	6	8	9	2	3	7
7	8	2	5	4	3	9	6	1
6	9	3	1	2	7	8	4	5

MOTS CROISÉS N°021

G	A	R	D	E	R	O	B	E	S
A	V	E	U	L	I	E	T	E	
L	E	V	U	N	I	T	E	S	
A	R	E	C	G	R	A	N	A	
N	E	L	P	E	S	O	D	M	
T	E	L	P	E	N	L	E		
E	A	B	O	L	I	E	S		
R	A	I	A	E	S	S	E	S	
I	D	I	S	E	T	R	E		
E	N	F	L	E	U	R	E	S	

MOTS À MOTS N°021

1/ MADELEINE - 2/ AMBIGUÏTÉ - 3/ MÉGAPHONE.

MUSIQUE

L'association Otwere organise une gigantesque matinée dansante

C'est au bar dancing 3 Reines situé dans la rue Ndolo à Talangaï dans le sixième arrondissement de Brazzaville, que ce groupe traditionnel d'origine Mbochi, a organisé cette matinée dansante en prélude à la sortie prochaine de son deuxième album. Près de 500 personnes parmi lesquelles les 250 adhérents de la section de Brazzaville ont assisté à cette cérémonie.



Les artistes musiciens de l'association Otwere en plein enregistrement au studio

Fondée en 1988 à Otali dans le district d'Ollombo dans le département des Plateaux, l'association culturelle Otwere, qui s'est élargie au fil du temps, a ses bases également dans les districts d'Ongogni, d'Ollombo, d'Abala et d'Oyo. Sa section de Brazzaville, regorge 250 adhérents, alors que sa section des Plateaux/ Cuvette regorge plus de 500 adhérents. Présidée par Aimé Arsène Ibara et organisée par Mesmin Mboussa, l'association Otwere est l'une des associations qui font la fierté du département des Plateaux.

Otwere, en lui-même, est une expression juridique traditionnelle de la culture Mbochi. Il est le fondement de toutes les organisations sociales Mbochis. En effet, toute la vie humaine devrait être focalisée sur Otwere, qui est le socle, le fondement de toute organisation sociale. «Nous ne sommes pas Otwere, mais n'avons fait qu'emprunter ce nom», a déclaré son responsable.

Mais avant la sortie de son deuxième album intitulé : Ofini Atsengue, qui veut dire en français : les gens qui manifestent la haine envers les autres ; cette association traditionnelle a organisé une grande manifestation, pour dire au revoir à l'année 2013 et commencer l'année 2014 en beauté. Cette manifestation qui se serait tenue depuis janvier dernier, n'a pu être faite,

tout simplement parce que le groupe était en maquis pour préparer l'enregistrement de l'album Ofini Atsengue. Maintenant que l'enregistrement a été fait, les responsables de cette association ont organisé une grande cérémonie dansante au bar 3 Reines plein à craquer.

Notons que cet album contient six titres que sont : Ofini Atsengue ; Deuxième album ; Obambé (chanson dédiée au président de la commission de contrôle et d'évaluation de notre association qui était décédé à Ollombo alors qu'il était en mission vers Oyo) ; Koma (qui est la base même de l'association) ; Boma libala ; Abori Ifoa. Il intervient après le premier intitulé : Itoh Issih, qui veut dire en français : Fini les querelles. D'ailleurs, quelques morceaux de ce premier album ont été chantés au cours de cette matinée dansante.

À l'issue de cette matinée dansante, le président de ce groupe Aimé Arsène Ibara, a demandé aux mélomanes et surtout à leurs fans de garder le souffle, car cet opus qu'il promet magnifique sera bientôt mis sur le marché du disque. À cet effet, il est prévu une cassette qui va sortir en audiovisuelle. Pour l'instant, la maquette est en traitement.

Bruno Okokana

COOPÉRATION CONGO/EDF

Le partenariat passe à la seconde étape

Dans le cadre du contrat de prestation de service conclu entre le Congo et Électricité de France (EDF) pour le compte de la Société nationale d'électricité (SNE), la mission EDF au Congo achève l'étape des études. Reste maintenant à se concentrer sur la partie financière, en rassemblant les financements.

Durant 228 jours, quatre expatriés ont travaillé au sein de la SNE en binôme, aidés d'autres experts, dans le souci d'améliorer les performances de la SNE et de contribuer durablement à la structuration du secteur électrique congolais. Après six mois, il ressort du bilan, du côté institutionnel, que sur les neuf missions assignées, trois n'ont pas encore été réalisées ; six autres sont pour certaines finalisées et d'autres sont en cours. Le volet formation avance normalement avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD). Sur le plan financier, l'État a honoré ses engagements pour démanteler le contrat, malgré un problème dans la mise en œuvre des investissements. Des améliorations ont été constatées dans le transport de l'électricité au niveau des déclencheurs généraux, du portefeuille commercial et dans la lutte contre la fraude. Selon la SNE, tous les aspects (distribution, transport, commercialisation, formation) ont été touchés à travers les différentes missions réalisées. Une cellule conjointe de suivi du partenariat a été mise en place, des dispositions prises ; cinq indicateurs permettant d'évaluer le partenariat ont été identifiés. Selon EDF, l'année 2015 sera consacrée aux résultats de cette histoire qui a démarré depuis deux ans. «Nous sommes ici pour réduire les pertes commerciales, car une société d'électricité ne peut pas être viable si ses clients ne payent pas. Parallèlement, il faut que le client sente une amélioration dans la qualité de la fourniture en électricité», a déclaré le chef de mission EDF, Claude Hartmann.

Les problèmes détectés

S'agissant des changements en matière de production et de transport, les experts évoquent la fin des délestages quotidiens grâce aux échanges entre divers partenaires. Un travail d'essai est en cours.

Un pourcentage élevé de perte technique et de factures impayées a été constaté, d'où un gros potentiel d'amélioration pouvant représenter plusieurs dizaines de milliards FCFA. EDF et la SNE ont travaillé sur la diminution du nombre de clients au forfait. Un travail de spécification et

de commande de compteurs est entrepris pour les éliminer définitivement. Autre problème : la détection de fraudes et d'anomalies qui représente un deuxième levier fort pour assainir la situation de la distribution. Le nombre de fraudes a été multiplié par trois. EDF et la SNE travaillent aussi à trouver des leviers concernant le taux d'impayés qui représentent 120 milliards FCFA de manque à gagner à la fin 2013. Par ailleurs, la maintenance nécessite un schéma directeur à long terme. Du côté du transport, le plan de protection doit être revu en urgence et certains pylônes doivent être changés. Il est aussi question d'étendre le répartiteur national de Djiri qui ne couvre pas tous les postes alors qu'il devrait gérer l'ensemble des réseaux. En matière de distribution, il y a nécessité de renforcer les réseaux de Brazzaville et de Pointe-Noire. «Nous voulons aujourd'hui moins de délestages, des dépannages réactifs, de l'anticipation, des clients satisfaits qui payent leur électricité et une nouvelle proximité pour la SNE», ont résumé EDF et la SNE.

Quelques points d'alerte ont été signalés : la fluidité des investissements, des outils de coordination à mettre en place, par exemple ; la pose des compteurs qui tarde.

Des investissements à la hauteur de la croissance. Au-delà des investissements urgents se pose la question de la croissance. Le Congo se développe si rapidement que les travaux d'urgence doivent être réactualisés en augmentation. Par ailleurs, outre la question du peu de communication à travers les médias, le manque d'ingénieurs est inquiétant et il faut le combler.

EDF souhaite que les investissements préconisés se fassent le plus vite possible pour bénéficier des effets, car cela serait une réussite pour tous. À cet égard, le représentant du ministère des Finances s'est montré rassurant quant à la réussite du pari. «EDF n'est pas arrivée au Congo avec toutes les solutions en poche et pour régler tous les problèmes d'un coup de baguette magique en six mois. C'est un travail à moyen et long terme», a conclu le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi. La restitution des six mois du bilan du contrat de service s'est déroulée le 9 avril en présence des représentants du ministère des Finances, des partenaires sociaux de la SNE, des experts et du directoire politique d'EDF, du directeur de l'AFD, des directions sous tutelle du ministère de l'Énergie. Le débriefing institutionnel a été conduit par le ministre Henri Ossebi.

Nancy France Loutoumba

BRIN D'HISTOIRE

Guy-Léon Fylla

Guy-Léon Fylla, le doyen des artistes-peintres et des musiciens, fête ce 11 avril 2014 ses 85 ans. Lydie-Flore Fylla, sa fille, lui a consacré il y a quelques années, à l'occasion de ses 80 ans, un livre publié aux Éditions Présence africaine, à lire absolument.

Guy-Léon Fylla est né le 11 avril 1929 à Élisabetha, rebaptisée Lokutu, au Congo-Belge. Il est le dernier d'une fratrie qui compte déjà trois enfants : Joséphine, Stéphanie et Michel. Il a trois ans quand son père, originaire du Congo, décide de rentrer au bercaïl à la fin de son contrat. En 1937, il est inscrit à l'école Sainte-Jeanne-d'Arc à Brazzaville. Son père, Antoine Fylla, meurt en 1942 à Ngaziémo (Congo) à l'âge de 40 ans. Lui en a 13 et se trouve à Brazzaville. Sa mère, Pauline Milandou, prend la relève du pater et assure, avec son petit commerce, l'éducation de ses enfants.

En 1944, Guy-Léon entre à l'école primaire supérieure du Congo, à Dolisie, qui portera par la suite le nom de collège moderne de Mbounda. Il en sort instituteur en 1948. Mais très vite, il s'écarte de ce chemin balisé du confort de fonctionnaire pour une vie de bohème. Peintre, il navigue entre cu-

bisme, fauvisme et expressionnisme ; il vogue entre la peinture figurative et la peinture abstraite. C'est très tôt, sous la houlette du révérend père Geiss, aquarelliste émérite, qu'il fait ses premiers pas dans la peinture.

En 1947, alors qu'il est en vacance à Brazzaville, il a l'occasion de peindre auprès de son frère aîné, Michel Fylla de Saint-Eudes, qui pratique la peinture en amateur. À cette époque, «seuls trois privilégiés exercent cet art en professionnels: le grand artiste camerounais Gaspard de Mouko, le Congolais Jean Balou, spécialisé dans le portrait, et l'Angolais Nkusu Da Costa, excellent paysagiste, excellent à la peinture au couteau», peut-on lire, sous la plume de Flore-Lydie Fylla. Guy-Léon, pendant longtemps, a été le plus grand spécialiste de la peinture au couteau, quasiment sa marque de fabrique.

C'est au cours d'un séjour au Cameroun, alors qu'il a 22 ans, qu'il rencontre Marcelle Ébibibi. Il l'épouse coutumièrement et l'emmène à Brazzaville. Une étape, car grâce à Bowané, inlassable découvreur de talents pour les maisons d'édition grecques et belges installées à Léopoldville (Kinshasa), le couple quitte la rive droite pour la rive

gauche du fleuve Congo. Il enregistre chez Céfa la chanson *Mamaé* de Guy-Léon, servie par la voix de Marcelle Ébibibi, soutenue par la guitare électrique de Bill Alexandre, remarquable guitariste belge. C'est vraisemblablement la première chanson congolaise dans laquelle intervient cette innovation. *Mamaé* révèle Guy-Léon au grand public des deux rives du fleuve Congo.

Excellent guitariste, il maîtrise le solfège et fait autorité dans le microcosme musical congolais ; à son école, de nombreux guitaristes, dont le futur très célèbre Papa Noël. C'est donc sans mal qu'il prend la tête du Négro Jazz dans lequel évoluent Essous, Édo Ganga, Célestin Kouka, Nino Malapet, entre autres. Avec cet orchestre, il s'installe à Léopoldville, d'abord au bar Air France du Camerounais Samuel Ébongué, et au décès de celui-ci, chez Amouzou. Le Négro Jazz se disloque en 1957 à Léopoldville. Guy-Léon Fylla crée son orchestre, Maquina Loca. Après un rapide passage de l'autre côté du fleuve, il se rend au Gabon en 1958. Il y résidera quelques années, entre musique et peinture.

En 1959, le ballet Diaboua de Marie-Isidore Diaboua, en partance pour la France, le récupère à Libreville. Au

terme de ce voyage, il repart pour le Gabon. Sans véritable leadership pendant son absence, son orchestre se délite avant de disparaître. Quelque temps après, en 1961, il regagne Brazzaville. Sans abandonner les arts, Guy-Léon Fylla travaille pour la société pétrolière Agip puis pour Hydro Congo. En même temps, il poursuit ses études de droit et décroche une licence. Il expose régulièrement ses toiles, aussi bien au Congo qu'à l'étranger.

Au début des années 1980, la création de l'Union des écrivains, artistes et artisans congolais lui donne l'occasion de prendre la présidence de l'Union des musiciens congolais qu'il dirige des années durant. C'est en qualité de membre de cette organisation qu'il participe à la Conférence nationale souveraine et devient membre du Conseil supérieur de la République.

Au soir d'une vie bien remplie, mais ruinée par les guerres à répétition de la dernière décennie du vingtième siècle, Guy-Léon, peintre, musicien, universitaire, homme politique, restera pour le Congo un homme multidimensionnel. L'exégèse de son œuvre picturale et musicale reste à faire.

Mfumu